

PRODUCTION LOCALE DE PIÈCES DE RECHANGE

L'autosuffisance et l'exportation en ligne de mire

L'Algérie est déterminée à garantir sa souveraineté industrielle dans le secteur automobile, grâce à une mobilisation sans précédent des opérateurs économiques et un soutien institutionnel renforcé. Bien que les résultats ne soient attendus qu'à moyen terme, cette dynamique suscite un véritable espoir pour une industrie capable de rivaliser sur les marchés nationaux et internationaux. L'industrie automobile connaît un tournant majeur, marqué par la volonté d'intégrer davantage la production locale de pièces de rechange. P 3



FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE 2025

L'Algérie ambitionne de faire la 4e édition une totale réussite

L'Algérie ambitionne de réussir sur tous les plans la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) qui se tiendra du 4 au 10 septembre prochain à Alger, un événement continental d'envergure devant lui permettre de réaffirmer sa place en tant que locomotive de développement au sein de l'Afrique.

P 2

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Les efforts de l'Algérie mis en avant



À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en avant les avancées significatives de l'Algérie en matière de gestion des ressources hydriques et les défis à relever face aux changements climatiques.

P 3

VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE L'ALGÉRIE ET LA CORÉE DU SUD

Opportunités et Perspectives



L'Algérie et la Corée du Sud entretiennent des relations économiques solides, marquées par des investissements dans plusieurs secteurs stratégiques. Ces dernières années, des entreprises sud-coréennes ont contribué à des projets structurants en Algérie, notamment dans l'industrie électronique, les infrastructures et les technologies de l'information.

P 5

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

**Définition des modalités
d'application de la réduction
de l'impôt sur les bénéfices
des sociétés P 3**

BARRAGE VERT

**Le projet de réhabilitation
avance à grands pas P 3**

ENTREPRISES CONFISQUÉES PAR DÉCISIONS DE JUSTICE

**Les modalités d'annulation
des dettes fiscales fixées P 5**

PAIEMENT
ÉLECTRONIQUE
**Définition des
modalités
d'application de la
réduction de l'impôt
sur les bénéfices des
sociétés**

Les modalités d'application de la réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et le montant plafond des commissions prises en charge par les banques commerciales et Algérie Poste au titre des transactions réalisées par des moyens de paiement électronique ont été fixées par un arrêté paru au dernier journal officiel (JO). Sont concernés par le processus de paiement électronique les banques commerciales et Algérie Poste, en qualité d'acquéreur des opérations de paiement électronique et en tant qu'émetteur des moyens de paiement électronique, le centre monétique interbancaire et le centre de précompensation interbancaire, en qualité de prestataires techniques, selon l'arrêté signé par le ministre des Finances. Bénéficie de la réduction de la base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés le montant des commissions en hors taxes, pris en charge par les banques commerciales et Algérie Poste, dû au titre des paiements réalisés par des moyens de paiement électronique. Les commissions éligibles à la réduction de la base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, sont celles prises en charge au titre des opérations de paiement électronique libellées en monnaie nationale. Le montant des commissions admis en réduction de la base imposable à l'impôt sur les bénéfices des sociétés, est équivalent au montant pris en charge par les banques commerciales et Algérie Poste, en position d'acquéreur et/ou d'émetteur. Les commissions sont calculées conformément à la tarification interbancaire en vigueur. Le montant plafond des commissions admis en réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est équivalent au montant de la commission globale annuelle interbancaire. Le bénéfice de la réduction de la base imposable de l'impôt sur les bénéfices des sociétés est subordonné à la fourniture par les banques commerciales et Algérie Poste, appuyé de leur déclaration annuelle de résultat, d'un état sur support électronique reprenant les modalités de calcul du montant global de la commission admis en réduction. Les dispositions de l'arrêté sont applicables pour une période de douze (12) mois à compter du 1er janvier 2025, selon le même texte.

FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAINNE 2025

L'Algérie ambitionne de faire la 4e édition une totale réussite

L'Algérie ambitionne de réussir sur tous les plans la 4ème édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF) qui se tiendra du 4 au 10 septembre prochain à Alger, un événement continental d'envergure devant lui permettre de réaffirmer sa place en tant que locomotive de développement au sein de l'Afrique.

Synthèse S R.

A six mois du jour J, les préparatifs de l'IATF qui sera placée sous le slogan "Une passerelle vers de nouvelles opportunités", s'intensifient avec l'aspiration de faire de cette édition la plus importante depuis son lancement en 2018 en matière de participation, d'impact, et d'accords de partenariat commercial et d'investissement devant être concrétisés. Les hautes autorités du pays accordent un grand intérêt à la réussite de cette 4e édition d'autant plus qu'elle va constituer une opportunité pour l'Algérie de réaffirmer sa place en tant que locomotive du développement dans le continent et son rôle actif pour l'intégration économique africaine. Dans ce contexte, les organisateurs tablent sur la participation de plus de 2000 exposants, venant de 140 pays et l'accueil de plus de 35000 visiteurs professionnels, avec la projection de conclure des accords commerciaux et d'investissement de plus de 44 milliards de dollars durant cette manifestation biannuelle. La 3e édition, organisée en Egypte du 9 au 15 novembre 2023, avait drainé plus de 1900 exposants de 130 pays, 28000 visiteurs, alors que le montant des accords signés s'élevait à 43,8 milliards de dollars. Depuis la sélection de l'Algérie pour abriter cette mani-

festation, les autorités publiques ont pris toutes les mesures et les dispositions nécessaires en vue d'assurer les meilleures conditions d'organisation de cette foire, en engageant d'importants projets, notamment la construction de nouveaux pavillons d'exposition qui offriront des surfaces d'au moins 100.000 m2. L'ambition affichée par l'Algérie est de marquer cette 4e édition, prévue simultanément au Palais des expositions (Pins maritimes) et au Centre international de conférences d'Alger (CIC), à travers la programmation de plusieurs événements à la fois. Il s'agit, entre autres, de l'exposition commerciale qui verra une participation des pays, des grandes entreprises, ainsi que des PME versées dans la production et les services, d'un forum sur le commerce et l'investissement de quatre jours qui réunira des intervenants africains et internationaux de premier plan, ainsi que la tenue de plateformes dédiées à la présentation de l'économie créative (CANEX), des rencontres d'affaires "B to B" et d'échanges commerciaux et de conclusion d'accords d'investissements.

**L'automobile, les start-up
et la diaspora à l'honneur**

Parmi les événements les plus attendus aussi lors de cette foire, figure le Salon

africain de l'automobile, ainsi que la journée dédiée à la diaspora africaine pour examiner les perspectives de renforcement de la contribution des compétences africaines au développement dans tous ses aspects sur le continent. Parallèlement à la grande exposition commerciale, le programme comprend aussi des espaces consacrés aux jeunes entrepreneurs africains créateurs de start-up, aux étudiants universitaires et chercheurs, ainsi que des journées spéciales ouvertes aux pays et aux entités des secteurs privé et public pour exposer leurs opportunités en matière de commerce, d'investissement, de tourisme et de culture. Au total, la 4e foire commerciale intra-africaine comprendra 11 segments d'activités distinctes, élargies à tous les domaines de coopération, y compris des ateliers de formation dans le domaine artistique, des démonstrations d'art culinaire africain et des défilés de mode. Les préparatifs engagés par l'Algérie pour la réussite de cette manifestation ont été salués et soulignés par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), initiatrice de cette foire en partenariat avec la Commission de l'Union africaine (CUA) et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

EMPLOI

Lancement d'une nouvelle plateforme numérique de suivi

Par M.A.

Dans le cadre de la modernisation du service public de l'emploi, le ministère du Travail a lancé une nouvelle plateforme numérique destinée au suivi des emplois. Cette plateforme, qui collaborera avec 12 organismes officiels et exploitera 28 sources de données, a pour objectif d'améliorer la précision des informations et de renforcer la surveillance du marché du travail. Parallèlement, l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) a développé plusieurs plateformes numériques et applications interactives pour faciliter la communication entre les demandeurs d'emploi et

les entreprises, a annoncé Fayçal Bentaleb, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Lors d'une session plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, Fayçal Bentaleb a mis en lumière les efforts déployés pour moderniser le service public de l'emploi en Algérie. En présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, il a souligné les initiatives visant à renforcer la transparence dans la gestion des offres d'emploi et à offrir un service de qualité aux citoyens. À cet égard, l'ANEM a développé plusieurs outils numériques pour rationaliser et sécuriser ses processus. Parmi les initia-

tives notables, le ministre a mentionné le lancement de 37 services numériques, incluant la plateforme de gestion des allocations chômage, "MINHA", et celle dédiée à la gestion des processus de formation. Fayçal Bentaleb a également évoqué l'évolution du système d'information "Wassit Online", qui, dans sa deuxième version, permet une gestion plus efficace et transparente des offres d'emploi au niveau des agences locales. "L'objectif est d'assurer une transparence totale dans le traitement des offres d'emploi et de garantir un accès équitable aux opportunités professionnelles", a-t-il conclut.

Quotidien economique

Les Enjeux *Eco*

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

PRODUCTION LOCALE DE PIÈCES DE RECHANGE

L'autosuffisance et l'exportation en ligne de mire

L'Algérie est déterminée à garantir sa souveraineté industrielle dans le secteur automobile, grâce à une mobilisation sans précédent des opérateurs économiques et un soutien institutionnel renforcé. Bien que les résultats ne soient attendus qu'à moyen terme, cette dynamique suscite un véritable espoir pour une industrie capable de rivaliser sur les marchés nationaux et internationaux. L'industrie automobile connaît un tournant majeur, marqué par la volonté d'intégrer davantage la production locale de pièces de rechange. Adel Bensaci, président du CNCPME et vice-président de la CIPA, a mis en avant les progrès réalisés lors de son intervention à la Chaîne 3 de la Radio nationale.

Par Mourad A.

Intervenant dans l'émission "Invité du jour", Adel Bensaci a précisé que la cartographie des entreprises nationales spécialisées dans la fabrication de pièces de rechange automobiles suit son cours, sous l'impulsion du ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb. Ce recensement, mené notamment via le réseau « Bourse », couvre principalement l'Ouest du pays. Selon M. Bensaci, cette initiative vise à structurer un secteur longtemps fragmenté, réunissant divers acteurs tels que les constructeurs, les sous-traitants, les entreprises de mécanique de précision et les agences de soutien à l'investissement. Lors des premières réunions organisées par le ministère, la mobilisation a été impressionnante : « La salle était trop petite pour accueillir les 120 entreprises présentes, alors que beaucoup doutaient de l'existence de ces 200 fabricants d'équipements pour le secteur automobile », a-t-il souligné. Cette affluence témoigne de la richesse méconnue du tissu industriel natio-

nal, désormais mise en lumière grâce aux efforts conjoints du ministère et des réseaux de sous-traitance. La conformité et l'homologation des pièces de rechange sont au cœur de la démarche des autorités. L'un des défis majeurs réside dans le fait de garantir que les pièces produites respectent les normes internationales, telles que les normes ISO 16000, afin d'assurer la sécurité des véhicules et des usagers. « La certification ne se limite pas au marché local, elle s'étend également à l'exportation, car une pièce conforme est un gage de sécurité sur nos routes et d'attractivité sur les marchés étrangers », a expliqué l'intervenant. Pour soutenir cet effort, des partenariats stratégiques ont été établis avec des organismes comme Algerac pour l'accréditation et le CETIM (Centre technique des industries mécaniques) de Constantine. L'objectif est de renforcer l'infrastructure qualité, essentielle pour l'homologation des pièces produites localement. En Algérie, la demande en pièces de re-

change est d'autant plus pressante que le parc automobile est vieillissant, avec près de 50 % des véhicules ayant plus de cinq ans. « Le marché local doit être une priorité avant d'envisager l'exportation. Vous ne pouvez pas exporter si vous ne répondez pas d'abord aux besoins de votre propre marché. C'est une aberration », a martelé l'intervenant. Face aux pénuries récurrentes, la production locale apparaît comme une solution stratégique pour réduire la dépendance aux importations. Certaines entreprises, telles qu'une start-up d'Oran spécialisée dans le câblage et les faisceaux électriques, ont déjà été homologuées par de grands constructeurs comme Stellantis, illustrant la montée en puissance des PME algériennes dans ce secteur. Si la priorité reste la couverture du marché intérieur, le président du CNCPME insiste sur l'importance d'orienter les entreprises vers l'exportation dans une seconde phase. « Une entreprise qui ne prévoit pas l'exportation est vouée à disparaître », a-t-il affirmé, soulignant que les premiers pas vers

l'internationalisation ont déjà été amorcés, notamment avec l'exportation de pneumatiques. L'Algérie dispose d'atouts considérables pour se positionner comme un acteur clé en Afrique. La Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA) collabore avec l'Association africaine des fabricants du secteur automobile (AAAM) pour intégrer les PME algériennes dans le réseau automobile continental. Avec un marché africain en pleine expansion, estimé à 3 400 milliards de dollars de PIB et une demande pouvant atteindre 5 millions de véhicules par an, l'Algérie ambitionne de devenir un fournisseur majeur de composants automobiles. Toutefois, M. Bensaci reste réaliste face aux défis à surmonter. La structuration du secteur est encore en cours, et l'augmentation des capacités des PME demeure un processus long et complexe. Cependant, les efforts conjoints du ministère de l'Industrie et des acteurs privés témoignent d'une volonté collective de bâtir une filière solide et durable.

SÉCURITÉ HYDRIQUE

Les efforts de l'Algérie mis en avant

Par Sirine R.

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'eau, le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a mis en avant les avancées significatives de l'Algérie en matière de gestion des ressources hydriques et les défis à relever face aux changements climatiques. Dans son intervention, le ministre a souligné que l'Algérie a réalisé des progrès majeurs dans le domaine de l'eau, grâce à la mise en œuvre de projets stratégiques destinés à garantir un approvisionnement durable en eau potable et à lutter contre la raréfaction des ressources convention-

nelles. Il a rappelé que plusieurs barrages et grands projets de transfert d'eau ont été réalisés à travers le pays, notamment le transfert des eaux du barrage de Beni Haroun (Mila), qui alimente six wilayas en eau potable et en irrigation, ainsi que le transfert des eaux souterraines d'In Salah à Tamanrasset sur 750 km. Ces infrastructures ont permis à l'Algérie d'atteindre un taux de raccordement national au réseau d'eau potable de 98 %, faisant du pays l'un des leaders dans ce domaine. Par ailleurs, et face à la baisse des précipitations et aux effets du changement climatique, le ministre a mis l'accent sur le rôle clé du dessale-

ment de l'eau de mer. Il a rappelé que cinq nouvelles stations de dessalement ont récemment été mises en service, contribuant à hauteur de 42 % à l'approvisionnement national en eau potable. Pour renforcer cette approche, le gouvernement prévoit la construction de six nouvelles stations de dessalement, avec un objectif ambitieux : porter la part des eaux non conventionnelles à 60 % d'ici 2030. Outre le dessalement, Taha Derbal a insisté sur l'importance de la réutilisation des eaux usées traitées, notamment en agriculture. L'Algérie dispose actuellement de 232 stations d'épuration, avec une capacité de traitement dépassant 1 milliard de mètres cubes

par an. L'objectif est d'atteindre un taux de réutilisation de plus de 60 % d'ici 2030, afin d'optimiser la gestion des ressources et de réduire la pression sur les eaux conventionnelles.

Un partenariat pour une gestion plus performante

Dans le cadre de cette vision, un accord de partenariat a été signé entre la société SEAAL et l'Agence nationale de soutien et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE). Cet accord vise à intégrer des startups et micro-entreprises dans les métiers de l'eau potable et de l'assainissement, afin d'améliorer le service public et

encourager l'innovation dans la gestion des ressources hydriques. Le ministre a précisé que ces entreprises joueront un rôle crucial dans l'optimisation du réseau de distribution et la modernisation des infrastructures hydrauliques. SEAAL accompagnera ces structures à travers des programmes de formation et d'orientation. Taha Derbal a conclu son intervention en mettant en avant l'engagement du gouvernement à garantir une gestion durable et efficace de l'eau, tout en soulignant l'importance de la contribution des universités, des startups et des nouvelles technologies dans l'innovation hydrique.

BARRAGE VERT

Le projet de réhabilitation avance à grands pas

Par R E.

Le projet de réhabilitation du Barrage vert a enregistré des résultats "significatifs" depuis sa relance officielle le 29 octobre 2023, avec la plantation de plus de 21.000 hectares, selon le dernier bilan communiqué par la Direction générale des forêts (DGF), à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Ce projet ambitieux s'inscrit dans une démarche intégrée, alliant approches environnementales et socioéconomiques, pour lutter contre la désertification et les changements climatiques auxquels les zones rurales du pays sont confrontées. Il a déjà permis de réaliser des avancées notables, notamment la plantation de plus de 21.000 hectares, l'aménagement de 376 kilomètres de pistes rurales et agricoles, la création de 80 points d'eau, ainsi que la correction tor-

rentielle sur une superficie de 35.400 m2, a indiqué la DGF. Par ailleurs, 16.400 hectares de terres ont été mises en défens pour réhabiliter les parcours steppiques, qui représentent une large part de la superficie du Barrage vert. Ce projet s'appuie également sur le développement d'espèces rustiques adaptées aux conditions climatiques difficiles, comme l'arganier, qui constitue l'un des axes majeurs du plan quinquennal du ministère de l'Agriculture. Dans le cadre de la stratégie nationale de développement de cette plante, la DGF prévoit la plantation de 238.325 arganiers dans les six principales wilayas concernées par ce programme : Tindouf, Béchar, El Bayadh, Naâma, Mostaganem et Chlef. A ce jour, 78.585 plants d'arganiers ont été mis en terre, renforçant ainsi la biodiversité et l'économie locale. Au-delà de son rôle crucial dans la réhabilitation des sols, le Barrage vert contribue également à

l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, grâce à la mise en oeuvre d'infrastructures essentielles telles que les points d'eau, le désenclavement des zones isolées et la gestion durable des ressources naturelles. Conçu selon de nouveaux principes liant développement durable, lutte contre la désertification et adaptation aux changements climatiques, la relance du projet de réhabilitation du Barrage vert s'inscrit pleinement dans l'accord international sur la gestion durable des terres, la réduction des tempêtes de sable et de poussière, ainsi que la résilience à la sécheresse. Il s'intègre aussi dans le cadre du "Défi de Bonn", un effort mondial de reboisement des terres dégradées et déboisées, et dans les objectifs du développement durable (ODD), qui visent à restaurer 350 millions d'hectares de terres forestières dégradées d'ici 2030, contribuant ainsi à un environnement

propice à la création de richesses, à la croissance économique, à la sécurité alimentaire et à la stabilité sociale. Plus de 75 milliards de dinars (mds DA) ont été alloués à ce projet sur plusieurs tranches, avec un horizon de réalisation fixé à 2030. Une première tranche de 10 mds DA a été mobilisée en 2023 pour financer 13 % des actions prévues, touchant directement 183 communes et près de 800 localités. Pour l'année 2024, une nouvelle tranche de 5,7 mds DA a été allouée aux structures en charge de la mise en oeuvre du projet, telles que la Conservation des forêts, les directions des Services agricoles et le Haut-Commissariat au développement de la steppe. En 2025, la troisième tranche, d'un montant de 11,09 mds DA, a été attribuée à la Conservation des forêts afin de poursuivre les opérations de plantation, ainsi que les actions de protection et de soutien.

CHASSE

Plus de 26.000 permis délivrés par la DGF

La Direction générale des forêts (DGF) a délivré plus de 26.000 permis d'habilitation à la chasse depuis la relance de la formation des chasseurs en mars 2018, révèle un rapport de la direction publié à l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars de chaque année. Parmi les 28.796 chasseurs formés à travers le territoire national, 26.250 ont obtenu ce document à ce jour, a indiqué la DGF dans son bilan. La formation des chasseurs, à la fois théorique et pratique, comprend des modules portant sur l'identification des espèces chassables, la biologie de la faune, la sécurité et le maniement des armes, ainsi que la distinction des espèces protégées et interdites à la chasse. La DGF a délimité, au total, 508 territoires de chasse destinés à l'amodiation, répartis sur 40 wilayas, couvrant une superficie totale de 895.598 hectares. Pour la campagne cynégétique 2024-2025, 1.535 chasseurs ont obtenu l'amodiation de 55 lots, s'étendant sur 15.874 hectares dans neuf wilayas. La chasse autorisée est soumise à des périodes spécifiques pour chaque espèce et à un contrôle strict du nombre de captures, conformément aux licences délivrées annuellement. Ces licences annuelles, distinctes des permis de chasse qui sont renouvelables tous les 10 ans, concernent généralement le gibier sédentaire, tel que le lapin, le lièvre, le chacal, le renard, le sanglier, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux et de gibier de passage, notamment la caille des blés et les étourneaux.

AIR ALGÉRIE ET DJEZZY

Signature d'un protocole d'accord pour un partenariat stratégique

La compagnie Air Algérie et l'opérateur de téléphonie mobile OTA Djazzy ont conclu, jeudi, à Alger, un protocole d'accord pour un partenariat stratégique dans divers domaines d'intérêt communs, a indiqué un communiqué de la compagnie nationale. Ce protocole d'accord a été signé par le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda ainsi que le directeur général d'OTA Djazzy, Mahieddine Allouche, lors d'une cérémonie tenue, au siège central d'Air Algérie Saïd-Aït-Messaoudène, en présence de cadres des deux entreprises, a précisé la même source. Conclu pour une durée de 5 ans, ce protocole d'accord prévoit "des échanges de services dans divers domaines tels que les solutions informatiques, la communication et la fourniture d'équipements", a ajouté le communiqué. Ce partenariat "gagnant-gagnant" s'inscrit dans "le cadre de la promotion de l'économie nationale, à travers la collaboration de deux entreprises publiques leaders dans leurs domaines respectifs, et cela en vue d'améliorer le service rendu au client et de le satisfaire au mieux", a-t-on encore souligné de même source.

PROJET DE PRESSION DU GAZ À RHOURDE NOUSS (ILLIZI)

Le P-dg de Sonatrach insiste sur l'impératif de respecter les délais

Le président-directeur général (P-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a insisté sur l'impératif de respecter les normes techniques et environnementales ainsi que les délais fixés pour le projet de construction d'une nouvelle station pour renforcer la pression du gaz à Rhourde Nouss (wilaya d'Illizi), indique jeudi un communiqué du groupe public. M. Hachichi s'est ainsi exprimé lors d'une visite sur le terrain, effectuée mercredi, dans plusieurs structures industrielles relevant de la direction régionale de Rhourde Nouss, accompagné d'une délégation de cadres dirigeants du groupe, et ce, dans le cadre du suivi continu des projets de production de Sonatrach. Cette visite a englobé plusieurs stations, où il a inspecté les unités de traitement du gaz, du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et du pétrole à Rhourde Nouss, ajoute la même source, précisant que le P-dg et la délégation qui l'accompagne ont inspecté le site destiné à la réalisation du projet de construction d'une nouvelle station pour renforcer la pression du gaz, visant à maintenir le niveau de production des champs de Rhourde Nouss. Les capacités de production de-



ront augmenter avec cette future station qui assurera la compression d'une production totale de 40 millions de m3/jour, selon la même source. M. Hachichi et la délégation qui l'accompagne ont reçu, au siège de la direction régionale, une présentation exhaustive sur la situation opérationnelle des structures, ainsi que sur l'avancement des travaux des projets en cours. Ils ont également écouté les interventions et préoccupations des différents responsables et ingénieurs travaillant sur le site. Rhourde Nouss est l'un des sites les plus importants dans le système de

production de Sonatrach. Il comprend des unités de traitement et de production d'hydrocarbures et supervise l'exploitation de 17 champs, dont le champ de El-Hamra, l'un des sites historiques du secteur des hydrocarbures national. Cette visite a été l'occasion pour le P-dg et la délégation qui l'accompagne de rencontrer les travailleurs de la zone de production de Rhourde Nouss, pour partager l'ambiance du mois de Ramadhan et leur exprimer "sa profonde gratitude et sa grande reconnaissance pour leurs efforts et leur dévouement au travail", conclut le communiqué.

COMMERCE/NUMÉRISATION

Une stratégie numérique globale en vue d'un système d'information intégré

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, M. Tayeb Zitouni, a affirmé que le secteur avait adopté une stratégie numérique globale visant à mettre en place un système d'information intégré à même de renforcer les mécanismes de gouvernance en matière de gestion, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors d'une réunion de travail qu'il a présidée, jeudi, au siège du ministère, consacrée au suivi de l'avancement du projet de numérisation du secteur et du plan d'action 2025, en présence des cadres centraux du ministère et du bureau d'études chargé de la mise en œuvre du projet. Lors de la réunion, M. Zitouni a souligné que "le secteur a adopté une stratégie numérique globale visant à mettre en place un système d'information intégré à même de renforcer les mécanismes de gouvernance en matière de gestion tout en permettant le suivi en temps réel de l'évolution des indicateurs du marché et de la consommation et ce, en application de la stratégie nationale de numérisation décidée par le président de la République", précise la même source. Le ministre a évoqué, ajoute le communiqué, l'importance de la numérisation, étant un outil garantissant la transparence et la simultanéité dans la simplification des procédures administratives et la prise en charge des préoccupations des opérateurs économiques à travers la création de plateformes numériques qui leur permettent de communiquer avec l'administration centrale et de me-

ner leurs activités commerciales en toute aisance. A cette occasion, M. Zitouni a rappelé que "la mise en place d'une base de données renforcera l'interconnectivité entre les secteurs

et les instances gouvernementales à travers l'échange d'informations en utilisant des technologies modernes et sécurisées", conclut le communiqué.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTÈRE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 19 مارس 2025 الموافق لـ 19 رمضان 1446
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 19 Mars 2025 (19 Ramadan 1446)

Prix du détail ¹		أسعار التجزئة				
DA / Kg		دج / كغ				
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	94	108	80	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	92	106	78	الطماطم	
	Oignon sec	51	57	45	البصل الجاف	
	Ail sec	683	768	599	الثوم الجاف	
	Carotte	69	79	59	الجزر	
	Navet	79	88	70	لفت	
	Choux fleur	85	93	76	قرنبيط	
	Choux	86	97	76	الكرنب	
	Courgette	108	120	96	الكوسة	
	Haricot vert	456	486	426	الفاصولياء الخضراء	
Laitue	97	111	82	الكرس		
Fruits frais	Orange	100	130	70	البرتقال	فواكه طازجة
	Citron	110	135	85	الليمون	
	Pomme locale	488	602	374	التفاح المحلي	
	Datte	535	664	406	التمر	
	Banane	683	713	652	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1761	1903	1620	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	369	381	356	الدجاج	
	Œufs (Unité)	16	17	15	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	97	102	91	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Valeur transigée	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	420,00	NC	0,00	0,00	-1,04	8,10	7,14	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-	2500	3 500 000,00
BIOPHARM	BIO	2 610,00	2400,00	-4,38	-1,59	3,32	7,20	7,50	77	184 800,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 200,00	NC	0,00	-1,65	-3,31	11,57	5,68	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-1,27	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	405,00	0,00	0,11	-8,35	2,03	-	300	121 500,00

VERS UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE L’ALGÉRIE ET LA CORÉE DU SUD

Opportunités et Perspectives

L’Algérie et la Corée du Sud entretiennent des relations économiques solides, marquées par des investissements dans plusieurs secteurs stratégiques. Ces dernières années, des entreprises sud-coréennes ont contribué à des projets structurants en Algérie, notamment dans l’industrie électronique, les infrastructures et les technologies de l’information.

Par Abderrahmane Hadeſ (*)

Il devient essentiel de capitaliser sur ces réussites et d’explorer de nouvelles opportunités de coopération répondant aux priorités de développement de l’Algérie et aux intérêts stratégiques des entreprises sud-coréennes.

Renforcement de la coopération dans la formation des compétences

La formation des compétences est un pilier essentiel pour le développement économique. La Corée du Sud, reconnue pour son système éducatif performant, pourrait partager son expertise avec l’Algérie. La mise en place de programmes d’échanges et de bourses pour les étudiants algériens permettrait de former une nouvelle génération de professionnels compétents. Ces initiatives offriraient aux étudiants l’opportunité d’acquérir des compétences techniques et managériales avancées, essentielles pour soutenir les secteurs industriels et technologiques en croissance en Algérie.

Partenariat entre les agences de promotion de l’investissement

Un partenariat stratégique entre l’Agence

Algérienne de Promotion de l’Investissement (AAPI) et la Korea Trade-Investment Promotion Agency (KOTRA) pourrait stimuler les investissements bilatéraux. KOTRA, fondée en 1962, est chargée de promouvoir le commerce et l’investissement entre la Corée du Sud et le reste du monde. Elle offre des services tels que la recherche de marchés étrangers, l’organisation de réunions de présentation, le soutien aux investissements étrangers, la promotion de l’image nationale et le soutien aux entreprises dans leur expansion internationale. En collaborant avec KOTRA, l’AAPI pourrait bénéficier de cette expertise pour attirer des investissements sud-coréens en Algérie, facilitant ainsi le transfert de technologies et le développement de projets innovants.

Opportunités sectorielles de coopération

Industrie électronique et automobile : La Corée du Sud, avec des géants comme Samsung et LG, est un leader mondial dans la fabrication de semi-conducteurs et d’équipements électroniques. Un partenariat dans ce secteur pourrait s’appuyer sur l’ENIE à Sidi Bel Abbès et les constructeurs automobiles installés à Oran pour développer localement une chaîne de production intégrée. L’objectif serait d’accélé-

rer la fabrication de composants électroniques pour l’automobile et d’explorer le développement de systèmes embarqués adaptés aux véhicules intelligents et électriques. L’expérience sud-coréenne en matière d’industrialisation rapide et de montée en gamme technologique serait un atout majeur pour l’Algérie dans cette transition vers une industrie plus compétitive. Systèmes d’information douaniers : La Corée du Sud a joué un rôle clé dans la modernisation des douanes algériennes en déployant le Système d’Information Douanière Algérien. Cette plateforme, développée en collaboration avec des experts sud-coréens, a permis d’automatiser les procédures douanières et d’améliorer l’efficacité des échanges commerciaux. Grâce à ce système, l’Algérie a renforcé la transparence et la traçabilité des opérations douanières, réduisant ainsi les délais de traitement des marchandises et facilitant les activités des opérateurs économiques. Ce projet illustre parfaitement l’intérêt de la coopération technologique entre les deux pays et pourrait servir de modèle pour d’autres initiatives dans la transformation numérique. Energies renouvelables: La Corée du Sud investit massivement dans l’hydrogène vert et les solutions de stockage d’énergie,

des domaines dans lesquels l’Algérie pourrait bénéficier d’un transfert de technologie. En associant l’expertise sud-coréenne à son potentiel solaire exceptionnel, l’Algérie pourrait accélérer la mise en place de projets industriels liés aux batteries et aux systèmes de gestion de l’énergie, contribuant ainsi à la transition énergétique du pays. Pour concrétiser ces opportunités, il serait nécessaire de mettre en place un cadre incitatif attractif pour les investissements sud-coréens en Algérie. Le développement de zones économiques spéciales dédiées aux industries stratégiques, la facilitation du transfert de technologie et la consolidation des échanges académiques et industriels seraient des leviers essentiels pour renforcer cette coopération. L’Algérie et la Corée du Sud ont l’opportunité de bâtir un partenariat stratégique gagnant-gagnant en misant sur l’innovation, l’industrialisation et le développement durable. La mise en place d’un pôle technologique et industriel à Sidi Bel Abbès - Oran pourrait être un projet structurant et emblématique, ouvrant la voie à une coopération renforcée et durable entre les deux nations (*)Senior Expert en développement économique, Numérique, Énergie et diplomatie économique

GRANDS PROJETS AGRICOLES AU SUD

L’Etat mobilise ses ressources

Par Réda Hadi

L’Etat entend mobiliser ses forces et des moyens pour les grands projets engagés dans le Sud du pays. Et c’est particulièrement le secteur agricole qui focalise l’attention des pouvoirs publics. En effet, le ministre d’Etat, ministre de l’Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a affirmé, que son secteur œuvrait étroitement avec le secteur de l’Agriculture pour assurer la mise en place des infrastructures énergétiques nécessaires au succès des projets stratégiques dans le sud du pays, notamment le projet Baladna. En effet, en sus du grand projet Baladna de production de lait en poudre et du projet du groupe italien Best Food (BF) de production de céréales et de légumineuses, plusieurs autres projets structurants sont actuellement en phase de lancement. Il s’agit, notamment, d’un projet du groupe Cevital dans les wilayas d’El Ménéa, de Ouargla et de Ghardaïa, pour la production de

betterave sucrière, en plus d’une unité de transformation d’une capacité de 505 000 tonnes/an, ainsi que la production d’autres cultures stratégiques. Il s’agit également d’un projet de l’entreprise Tafadis (filiale de Madar Holding), dans les wilayas de Ouargla et de Tougourt, pour la production de betterave sucrière, ainsi que la production d’autres cultures stratégiques dans le cadre du programme de rotation des cultures. Vu l’importance que ces projets représentent, Arkab a souligné lors de cette réunion, qu’il est impératif de mettre en place les infrastructures énergétiques nécessaires au succès des projets stratégiques dans le sud du pays. Ces propos ont été donc tenus lors d’une réunion de coordination au siège du ministère, consacrée au suivi de l’état d’avancement des opérations de raccordement énergétique (électricité et gaz) des projets agricoles stratégiques dans le sud du pays, coprésidée par M. Arkab et le ministre de l’Agriculture, du Développement rural et de la

Pêche, M. Youcef Cherfa, en présence du Président directeur général (Pdg) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, et de cadres des deux ministères et du groupe Sonelgaz. Cette réunion, qui s’inscrit dans le cadre de la coordination entre les secteurs de l’Energie et de l’Agriculture pour soutenir les grands projets de développement, et il a été procédé à l’évaluation du progrès réalisé dans les projets de raccordement des grandes exploitations agricoles aux réseaux d’électricité et de gaz, eu égard à leur importance pour assurer une production durable et renforcer la sécurité alimentaire nationale, a ajouté la même source. En cela, Arkab a souligné que le secteur de l’Energie œuvre étroitement avec celui de l’Agriculture pour assurer la mise en place des infrastructures énergétiques nécessaires au succès de ces projets stratégiques, et de préciser, que le groupe Sonelgaz poursuit ses efforts pour étendre les réseaux d’électricité et de gaz dans le sud, pour garantir une activité agricole

durable et d’améliorer les conditions d’investissement dans ces régions Par ailleurs le ministre de l’agriculture a mis l’accent sur l’importance d’accélérer la réalisation des opérations de raccordement énergétique, au regard du rôle de ces grands projets dans la réduction de la dépendance aux importations et le renforcement de la sécurité alimentaire de l’Algérie Le renforcement des agriculteurs et des investisseurs par les infrastructures de base, y compris l’énergie, fait partie intégrante de la stratégie de développement du secteur agricole. S’agissant du projet Baladna, dans la wilaya d’Adrar, précisant qu’il a été procédé à cette occasion à évaluer l’état d’avancement des travaux de raccordement énergétique de ce projet, d’autant que cette opération est l’un des facteurs clés pour son succès et son exploitation selon les normes requises Il a également été question du projet intégré de production de céréales, de légumineuses et de pâtes alimentaires dans la wilaya de Timimoun, réalisé dans le cadre d’un

accord-cadre entre le ministère de l’Agriculture et du Développement rural et l’entreprise italienne Bonifiche Ferraresi (BF), à propos duquel les deux parties sont convenues de l’importance d’accélérer les opérations de raccordement à l’électricité et au gaz afin de soutenir la production agricole et industrielle y relative En outre, la réunion a porté sur les projets de production de betterave sucrière dans le sud du pays, a indiqué le ministère, précisant que les moyens de fournir le soutien énergétique nécessaire à ces projets ont été examinés, étant un élément essentiel pour le développement des industries de transformation et le renforcement de la production nationale en matière de sucre Lors de cette rencontre, il a été convenu d’accélérer la mise en œuvre des plans de raccordement énergétique des projets agricoles stratégiques, tout en renforçant les mécanismes de suivi et de coordination entre les différents secteurs en vue d’assurer la réalisation des projets dans les délais impartis.

ENTREPRISES CONFISQUÉES PAR DÉCISIONS DE JUSTICE

Les modalités d’annulation des dettes fiscales fixées

Les modalités d’annulation des dettes fiscales des entreprises confisquées par décision de justice définitive, ont été fixées par un arrêté paru au dernier journal officiel (JO). Selon l’arrêté signé par le ministre des Finances, "les dettes fiscales non acquittées des entreprises confisquées par décision de justice définitive,

constituées des droits simples, pénalités et les sanctions fiscales rattachées à ces droits, sont annulées". L’annulation des dettes fiscales des entreprises confisquées consiste en la suppression du montant des droits simples ainsi que des sanctions fiscales y afférentes, quelle que soit leur nature. Lorsque la décision de justice porte sur la

confiscation partielle des biens et avoirs d’une personne physique ou morale, il est procédé à l’annulation des dettes fiscales au prorata du montant de la valeur des biens et avoirs confisqués. Ces dettes sont annulées par le directeur des grandes entreprises ou le directeur des impôts de wilaya, selon le cas, chacun dans le domaine de sa

compétence respective, à l’initiative du receveur des impôts, responsable du recouvrement de la dette fiscale, à l’appui des pièces justificatives versées aux dossiers fiscaux de ces entreprises. Les services concernés de la direction générale des impôts sont chargés de l’exécution des dispositions de l’arrêté.

TOUGGOURT

Plusieurs projets pour améliorer le réseau d'électricité durant l'été

Nombre de projets ont été lancés dans la wilaya de Tougourt afin de renforcer le réseau d'électricité et assurer la continuité du service durant la saison estivale, a-t-on appris jeudi de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Ce programme proactif, doté d'un financement de plus de 150 millions de DA, comprend l'installation de 5 transformateurs électriques sur un réseau de 9 km, la réalisation de 2 départs électriques de basse et moyenne tension, ainsi que la réhabilitation d'un autre départ alimentant un réseau de 3 km, a précisé la chargée de communication, Mounia Bada. Le programme inclut également la rénovation du réseau dégradé et l'augmentation de la capacité des transformateurs électriques, dans l'objectif d'éviter les coupures d'électricité durant l'été, a-t-elle ajouté. Ces projets permettront d'améliorer le réseau et de garantir la continuité du service pendant la saison estivale, une période marquée par une hausse significative de la consommation électrique, a-t-on souligné. Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réalisation et la mise en service des installations dans les délais impartis, a-t-on indiqué de même source.

BERRICHE (OUM EL BOUAGHI)

117 foyers raccordés aux réseaux d'électricité et de gaz

Au total, 117 foyers de deux localités reculées de la commune de Berriche (Oum El Bouaghi) ont été raccordés jeudi aux réseaux d'électricité et de gaz à l'occasion du 63ème anniversaire de la fête de l'indépendance (19 mars). Il s'agit du raccordement de 53 foyers de la mechta Leghdar au réseau d'électricité agricole pour un coût de plus de 35 millions DA, selon les explications donnée au wali, Benabdallah Chaib Ed-dour qui a présidé la commémoration en présence des autorités locales civile et sécuritaires. Pas moins de 64 foyers de la mechta Gabel Lehdeb de la même commune ont été raccordés au réseau de gaz naturel pour une enveloppe financière de plus de 27 millions DA dégagée du programme de raccordement des localités reculées en électricité et gaz naturel. La commémoration de cet anniversaire a donné lieu également au lancement des travaux de plusieurs projets du secteur de l'habitat dont deux portant sur la réalisation de 140 logements promotionnels libres au chef-lieu de wilaya et un autre sur la réalisation d'un silo à céréales à la mechta Boudehana dans la commune de Berriche.

ALGER

Plus de 235.000 arbres plantés durant la saison 2024-2025

Plus de 235.000 arbres ont été plantés à Alger durant la saison de reboisement 2024-2025 dont des arbres forestiers et urbains, a indiqué jeudi Sabrina Hakkar, directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des forêts, sous l'égide du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Dans une déclaration à la presse, en marge de cette manifestation organisée à la forêt de Bouchaoui (Alger Ouest), Mme Hakkar a précisé que sur ce total, 52.000 arbres proviennent de la pépinière administrative de la direction des forêts et de la ceinture verte, dans le cadre de projets de développement financés à partir du budget de la wilaya.

Dans le même contexte, la même responsable a fait état de 400 pins d'Alep plantés lors de cette manifestation, avec la participation de cadres du secteur, de citoyens et d'associations, soulignant que les campagnes de reboisement "contribuent à la lutte contre la désertification, grâce à l'implication de toutes les franges de la société, y compris la société civile et les établissements scolaires", saluant l'association des enfants à ces initiatives à travers les différentes communes de la wilaya.

Mme Hakkar a également mis en avant les mesures proactives prises par l'Etat pour lutter contre les incendies de forêts, précisant qu'"aucun incendie n'a été enregistré récemment dans la capitale, grâce aux efforts des autorités publiques et à la sensibilisation des citoyens". De son côté, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, a relevé une conscientisation accrue quant à l'importance du reboisement, citant de nombreuses initiatives citoyennes lancées sur les réseaux sociaux visant à élargir les espaces forestiers.



"Les forêts jouent un rôle économique majeur, en fournissant de la nourriture, des ressources naturelles et des opportunités d'emploi", a-t-il précisé, soulignant l'importance du projet de réaménagement et d'extension du Barrage Vert, lancé en 2023, sous la supervision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à élargir les surfaces forestières et à planter de nouvelles espèces d'arbres, de manière à contribuer au renforcement de l'économie nationale". Dans ce cadre, il a rappelé la convention signée, en décembre 2024, entre le secteur des forêts et le groupe Sonatrach, visant à planter plus de 430 millions d'arbres sur une superficie de 520.000 hectares, précisant que ce projet permettra d'absorber les émissions de

carbone et de renforcer les efforts nationaux en matière de reboisement. Au terme de cette manifestation, le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a honoré 52 associations et 11 présidents d'APC, en reconnaissance de leurs efforts dans l'appui des campagnes de reboisement et la protection de la richesse forestière. L'Agence Algérie presse service (APS) a été honorée également pour son accompagnement médiatique des activités du secteur. M. Bensaad a salué le rôle que joue l'agence dans la transmission des informations en temps réel et dans la sensibilisation des citoyens à l'importance de la préservation de l'environnement et des forêts.

BLIDA

Début d'approvisionnement en eau dessalée depuis la station Fouka 2 à Tipaza

La wilaya de Blida a commencé à recevoir ce jeudi les premières quantités d'eau dessalée provenant de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2 dans la wilaya de Tipaza, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Le directeur de l'ADE de Blida, Madjid Gheliaoui, a indiqué que l'alimentation en eau potable de la po-

pulation de la wilaya a été renforcée par l'arrivée ce jeudi des premières quantités d'eau dessalée estimées à 20.000 m3 en provenance de la station de dessalement de Fouka 2 récemment inaugurée, en attendant l'augmentation progressive du débit dans les prochains jours. Pour les communes qui vont en bénéficier, le même responsable a précisé qu'il s'agissait de Blida, Ouled

Yaich, Beni Mered, Beni Tamou, Soumâa, Bouarfa et Guerrouaou, assurant que d'autres communes seront également alimentées prochainement à l'instar de Mouzaia. Ainsi, la wilaya de Blida bénéficiera d'un quota global de 100.000 m3/jour à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2, a souligné M. Gheliaoui, indiquant que 95 km de conduite, 3 stations

de pompes et 6 réservoirs d'une capacité de stockage de 48.000 m3 chacun ont été réalisés pour pouvoir concrétiser ce projet. Une enveloppe financière de près de 11 milliards DA a été mobilisée pour réaliser ce projet qui va mettre fin "définitivement" au problème d'approvisionnement en d'eau potable des habitants de la wilaya, a-t-on souligné.

MILA

Lancement des travaux de traitement des glissements de terrain au niveau de l'évitement Nord-est

Les travaux de traitement des glissements de terrain au niveau de la voie de contournement Nord-est de la ville de Mila ont été lancés, a-t-on appris jeudi de la direction locale des travaux publics. Le chef du service d'entretien et exploitation des routes à cette direction, Mohamed Seghir Boukrira, a souligné que cet axe enregistre un dense trafic de poids-

lourds ayant entraîné la dégradation de plusieurs de ces tronçons dont la prise en charge a nécessité l'engagement de cette opération qui mobilise une enveloppe financière de 290 millions DA. Les travaux de traitement des points ayant connu des glissements de terrain conduisant à l'affaissement de la voie ont été lancés la semaine passée, a précisé le même cadre. Le problème des glisse-

ments sera traité et les parties dégradées seront réparées dans un délai de quatre mois ainsi que prévu dans le cahier des charges du projet, a-t-il expliqué. La voie de contournement Nord-est de la ville de Mila relie les RN-79 et RN-27 et constitue un passage important pour les poids-lourds qui se dirigent vers le port de Djen Djen à Jijel et vers l'autoroute Est-ouest, rappelle-t-on.

LE SECTEUR DE LA PÊCHE EN ALGÉRIE

Un fort potentiel à exploiter

La dernière mise à jour de l'ONS dévoile que la valeur ajoutée du secteur de la pêche et de l'aquaculture en volume en Algérie a augmenté de 5,3% au troisième trimestre 2024, comparé à une hausse de 2,5% au troisième trimestre 2023. Le secteur de la pêche est porteur et génère plus de 130 000 emplois directs et indirects au niveau de 46 ports de pêche répartis sur les 2148 km de côte algérienne.



Ce secteur revêt un caractère stratégique, grâce à ses capacités à contribuer à l'émergence d'une économie productive nationale et à la création et la préservation de l'emploi, mais également par son aptitude à participer à l'amélioration de la sécurité alimentaire du pays. Dans cette optique, la Stratégie Nationale pour l'Économie Bleue à l'horizon 2030 (SNEB 2030) a été mise en place. La chaîne de valeur de la pêche est génératrice d'emplois. La chaîne de valeur de la filière pêche s'articule autour des trois principaux segments de l'amont, de l'aval et de la production de la filière. Ces segments regroupent un ensemble d'activités dont certaines peuvent être considérées comme des sous-filières. Le premier segment, en amont de l'activité de la pêche en elle-même, comprend les chantiers navals, les ateliers de montage de filets, dits métiers « connexes ». La construction navale, par exemple, peut être considérée comme une sous-filière de la pêche. Allant de la conception des bateaux menée par des ingénieurs et architectes à la construction et la mise à l'eau. Cette sous-filière requiert une pluralité d'acteurs.

Le second segment comprend l'activité de production elle-même qui s'exerce à bord des navires de pêche. Deux types de pêche sont recensés en Algérie : la pêche côtière et la pêche au large qui se pratiquent dans des zones dédiées et fixées par la loi en vigueur. Avec environ 60% de petits métiers enregistrés en 2020, la flotte nationale de pêche est principalement de nature artisanale. En ce qui concerne les activités aval de la production, nous retrouvons les activités liées à la vente du poisson, la réparation navale, le ramendage et l'exportation de la production dits métiers « liés à la commercialisation de la pêche ». Le circuit de commercialisation va de la première vente en gros de la production à la vente au détail chez les poissonniers, voire à la vente directe auprès des consommateurs. La première vente se réalise au niveau des halles à marées qui sont le lieu de première mise en marché du poisson lorsqu'il est débarqué au port de pêche.

Les défis de la pêche en Algérie et le Programme Economie Bleue

Cependant, certains défis structurels persistent, notamment la gestion durable des ressources halieutiques, la protection des écosystèmes marins, l'inclusion sociale et la coordination avec d'autres actions sectorielles.

Face à ces nombreux défis, le gouvernement algérien est fortement impliqué dans la promotion du secteur. En effet, fin 2021 a été lancé le projet « Économie bleue – Pêche et aquaculture » qui a pour objectif de contribuer au développement économique de l'Algérie en développant durablement l'économie bleue, notamment dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture. Ce programme s'inscrit en cohérence avec les actions du gouvernement algérien mises en œuvre au titre de la Stratégie nationale pour l'économie bleue (SNEB Horizon 2030). Financé par l'Union européenne, le programme est déployé au niveau des 14 wilayas côtières du pays. Il a pour ambition de répondre aux trois défis majeurs, sociétaux, économiques et environnementaux, d'une économie bleue durable. Dans ce but, trois objectifs ont été fixés : la création d'emplois et de valeur ajoutée au sein des communautés côtières, l'amélioration des revenus et des conditions de travail des pêcheurs artisans et le renforcement des capacités de suivi et de gestion des activités de pêche sur l'ensemble du territoire, conformément aux standards régionaux.

Concernant le secteur de la pêche, le programme a entrepris depuis son lancement de nombreuses activités en faveur du renforcement de la chaîne de valeur et de l'organisation de la filière. En amont de la production, le programme soutient la création d'un cluster de la construction navale en Algérie. Cette activité émergente est à un tournant décisif et bénéficie d'une série d'initiatives gouvernementales visant à moderniser les capacités du pays en matière de construction et d'ingénierie navale. Au niveau de la production, les organisations professionnelles (chambres, associations et coopératives) vont être renforcées dans leur rôle de gestion et de commercialisation des ressources halieutiques. Les plages d'échouages vont également être aménagées, tant sur le plan des équipements que des mécanismes de gestion. En aval de la production, la réhabilitation de certaines halles à marées sera effectuée (équipement mobiliers, rénovation immobilière, formations hygiène et sécurité, gouvernance, traçabilité, etc.) et une unité pilote de transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture sera mise en place.

Source : Programme Economie Bleue, Février 2025

EGYPTE

Siemens Gamesa va construire un parc éolien de 500 MW dans la région du Golfe de Suez

L'Égypte renforce son leadership dans l'éolien en Afrique, entre autres via de nouveaux accords. Le pays s'inscrit dans une dynamique de transition énergétique caractérisée par des investissements croissants. Le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouly a assisté le mercredi 19 mars à la signature d'un accord stratégique entre l'Egyptian Electricity Transmission Company (EETC) et Siemens Gamesa Renewable Energy, pour construire un parc éolien de 500 MW dans la région du Golfe de Suez. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Électricité et des Énergies renouvelables, Mahmoud Esmat. L'accord a été signé par Mona Rizk, présidente de l'EETC, et Ayman Saad, PDG de Siemens Gamesa en Égypte. Siemens Gamesa sera chargée de la construction, du financement et de l'exploitation du parc qui contribuera directement aux objectifs énergétiques du pays en s'alignant sur ses ambitions d'atteindre 42% d'énergies renouvelables dans le mix électrique national d'ici 2030. L'industrie éolienne a entamé son essor en Égypte dès la fin des années 1980, avec les premiers parcs éoliens financés par des prêts concessionnels de pays européens, selon le Global Wind Energy Council. Aujourd'hui, l'Égypte figure parmi les trois plus grands marchés éoliens d'Afrique, aux côtés de l'Afrique du Sud et du Maroc, avec des complexes majeurs comme Jabal al-Zeit (580 MW) et Zafarana (544 MW). Le pays a récemment multiplié les projets d'envergure pour accélérer sa transition énergétique. En février 2025, ACWA Power a signé un PPA de 25 ans avec l'EETC pour un parc éolien de 2 GW, qui sera le plus grand du pays avec un investissement de 2,3 milliards USD. De même, le parc éolien Amunet (500 MW), développé par AMEA Power, est finalisé à 90%, avec une mise en service prévue au deuxième trimestre 2025. En misant sur l'éolien pour réduire ses émissions de CO₂ et diversifier son mix énergétique tout en attirant des investisseurs privés, la République Arabe adopte une politique qui permet également de consolider sa position de hub énergétique régional.

SURPASSANT LA MOYENNE MONDIALE

La flotte aérienne du Moyen-Orient devrait croître de 5 % par an

La flotte aérienne commerciale du Moyen-Orient devrait enregistrer un taux de croissance annuel composé de 5,1 % entre 2025 et 2035, dépassant la moyenne mondiale de 2,8 %, selon de nouvelles prévisions.

Selon un rapport du cabinet de conseil Oliver Wyman, la flotte aérienne du Moyen-Orient devrait atteindre 2 557 avions, une expansion principalement portée par la demande croissante de vols court-courriers. La part du Moyen-Orient dans la flotte commerciale mondiale devrait passer de 5,3 % en 2025 à 6,7 % en 2035. En parallèle, l'expansion de la flotte entraînera une hausse des dépenses de maintenance, de réparation et de révision, qui devraient passer de 16 milliards de dollars en 2025 à 20 milliards de dollars en 2035, portée par l'augmentation du nombre d'aéronefs. L'analyse met en avant les efforts significatifs déployés par la région pour renforcer son secteur de l'aviation, en accord avec des ambitions économiques plus larges, notamment en Arabie saoudite, où la stratégie nationale de tourisme du gouvernement vise à attirer 150 millions de visiteurs d'ici à 2030. Andre Martins, responsable des pratiques en transport, services et opérations pour l'Inde, le Moyen-Orient et l'Afrique chez Oliver Wyman, a déclaré : "Le marché de l'aviation commerciale au Moyen-Orient est en plein essor, porté par une forte demande de voyages aériens, tant des compagnies aériennes à service complet que des transporteurs à bas coût qui gagnent du terrain sur le marché". Il a ajouté : "L'expansion de la flotte dans la région sera principalement alimentée par l'ajout d'avions à fuselage étroit qui répondront à la croissance des vols intérieurs et des vols court-courriers". M. Martins a déclaré que les différents pays du Moyen-Orient ont la possibilité de saisir

l'important potentiel du marché sur l'ensemble de la chaîne de valeur, tout en améliorant la productivité et l'efficacité des opérations. "En s'appuyant sur les connaissances et les meilleures pratiques mondiales, le secteur de l'aviation au Moyen-Orient peut adapter ses stratégies pour relever les défis locaux tout en apportant des améliorations significatives", a-t-il ajouté.

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis volent haut

L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis sont les principaux moteurs de cette croissance, puisqu'ils représentent 60 % du marché de l'aviation de la région, selon l'analyse d'Oliver Wyman. L'Arabie saoudite est en tête pour les voyages intérieurs, représentant 45 % du nombre total de sièges, tandis que les Émirats arabes unis se concentrent sur le trafic international. Un récent rapport de l'Association internationale du transport aérien (IATA) a souligné la croissance du secteur de l'aviation au Moyen-Orient, la demande de passagers ayant augmenté de 9,6 % d'une année sur l'autre en janvier. L'IATA a également noté que la capacité des transporteurs aériens de la région a augmenté de 4,4 % par rapport au même mois de l'année dernière. Cependant, la demande de fret aérien a connu une baisse de 8,4 % en janvier. L'expansion de la flotte du Moyen-Orient sera dominée par les avions à fuselage étroit, dont le nombre devrait atteindre 1

190 d'ici 2035, soit une augmentation de 75,25 % par rapport à 2025.

Les avions à fuselage étroit vont dominer la flotte

Leur part dans la flotte totale de la région passera de 43 % à 47 %. L'un des principaux avantages des avions à fuselage étroit est leur rendement énergétique supérieur. Leur conception optimisée et leur poids plus léger en font une option plus respectueuse de l'environnement, idéale pour les compagnies aériennes cherchant à réduire leurs émissions de carbone et leur consommation de carburant. Le nombre d'avions à fuselage large dans la région devrait atteindre 1 307 d'ici 2035, enregistrant une hausse de 63,17 % par rapport à 2025. Par ailleurs, la flotte de turbopropulseurs au Moyen-Orient devrait s'élever à 37 d'ici 2035, suivie par les jets régionaux, dont le nombre atteindra 23. Perspectives mondiales L'analyse prévoit que la flotte mondiale dépassera les 38 300 avions d'ici 2035, les problèmes de production incitant les compagnies aériennes à retarder le retrait des avions les plus anciens, ce qui augmente l'âge moyen de la flotte. Les avions à fuselage étroit devraient conserver leur position dominante, leur part passant de 62 % à 68 % d'ici 2035. Le rapport souligne que les régions émergentes comme la Chine, l'Inde et le Moyen-Orient sont sur le point de conquérir une plus grande part du marché mondial de l'aviation, reflétant ainsi l'évolution de la dynamique de l'industrie.

TUNISIE

Plus de 13 mille infractions économiques depuis le début de Ramadan

Le nombre d'infractions économiques relevées durant les 20 premiers jours du mois de Ramadan a augmenté de 15,3 %, atteignant 13071 infractions par rapport à la même période de l'année dernière, selon les données publiées par le ministère du Com-

merce et du Développement des exportations. 72836 opérations de contrôle économique ont été effectuées au cours des 20 premiers jours du mois de Ramadan, soit une hausse de 6% par rapport à la même période de l'année précédente.

Les infractions concernent notamment le non-respect de l'obligation de transparence des transactions (6762), le non-respect des prix (4124), le non-respect des normes de qualité et de métrologie (2062). Le ministère a précisé aussi que 6549 infractions concernent les pro-

duits agricoles et de la pêche, 4333 infractions sont liées aux produits agroalimentaires, 1291 infractions ont été relevées dans les boulangeries et les cafés et 898 infractions liées aux divers produits industriels.

MAURITANIE

Vers la formation et l'intégration de 1000 jeunes dans le secteur de la pêche

En Mauritanie, le secteur de la pêche artisanale souffre d'un manque de main-d'œuvre qualifiée. La pêche au poulpe est particulièrement affectée par ce déficit, bien que le gouvernement ait réservé cette activité aux pêcheurs locaux. La Mauritanie a lancé un programme visant à former et intégrer 1000 jeunes dans le secteur de la pêche artisanale. Le programme découle d'un accord tripar-

tite entre la Fédération nationale de la pêche et deux ministères : celui de l'Autonomisation des jeunes, de l'Emploi, des Sports et du Service civique et celui de la Pêche. Ce programme mettra un accent particulier sur la pêche au poulpe. Selon le ministère de l'Autonomisation des jeunes, l'objectif est de « favoriser la mauritanisation des emplois dans la pêche artisanale au poulpe ».

En Mauritanie, la politique nationale réserve la pêche au poulpe exclusivement aux pêcheurs locaux. Cependant, une étude gouvernementale a révélé un déficit de main-d'œuvre qualifiée dans ce domaine. « Ce manque de compétences, notamment dans la pêche artisanale, freine son développement et limite les opportunités d'emploi pour les jeunes », a indiqué le ministère. Une campagne de sensibilisation natio-

nale permettra de sélectionner les bénéficiaires du programme. Ces derniers recevront une formation théorique suivie d'un stage professionnel au sein d'entreprises du secteur. Pendant la formation, le gouvernement prendra en charge l'hébergement, l'alimentation et fournira le matériel nécessaire aux apprenants. À l'issue de leur formation, les jeunes bénéficieront d'une intégration professionnelle durable et sécurisée.

MALGRÉ LA BAISSÉ DE SON BÉNÉFICE

BOA Bénin maintient un dividende en hausse

Alors que son bénéfice net recule de 8,74 %, la banque décide de puiser dans ses réserves pour préserver la rémunération des actionnaires. Une décision qui sera soumise au vote lors de l'Assemblée générale du 2 avril prochain à Cotonou.

Le Conseil d'administration de Bank of Africa (BOA) Bénin s'apprête à soumettre aux actionnaires un projet de résolution audacieux : un dividende en hausse, malgré un bénéfice en baisse. L'Assemblée générale ordinaire, prévue le 2 avril 2025, devra entériner cette orientation qui traduit une volonté de stabilité dans la politique de distribution de la banque, quitte à puiser dans ses réserves.

Des résultats impactés par un contexte régional difficile

La filiale béninoise de la banque marocaine, longtemps navire amiral du groupe dans l'UEMOA, n'a pas encore publié l'intégralité de ses performances pour l'année 2024. Cependant, dès le premier semestre, elle avait déjà donné un aperçu de la trajectoire de son exercice annuel. Les tensions économiques et monétaires ont pesé sur ses performances tout au long de l'année, un constat qu'elle avait déjà formulé à l'époque. Dès le premier semestre, la banque affichait des résultats en demi-teinte, avec une baisse de 12,82 % de son résultat net, à 10,93 milliards FCFA (environ 18,1 millions \$). Une contre-performance qu'elle expliquait par plusieurs facteurs externes, notamment la fermeture des frontières avec le Niger, qui a réduit les échanges commerciaux, la déva-

luation du naira nigérian, qui continue de peser sur les revenus liés aux transactions transfrontalières, ainsi que la hausse des coûts de refinancement dans l'UEMOA (+300 points de base sur un an).

Un résultat net en recul, mais un dividende record

Sans surprise, le résultat net annuel s'affiche en baisse de 8,74 %, passant de 21,53 milliards FCFA en 2023 à 19,65 milliards FCFA sur l'ensemble de l'année 2024. Pourtant, loin d'ajuster sa politique de distribution à la baisse, la banque opte pour un dividende de 468 FCFA par action, en hausse de 32,6 % par rapport aux 353 FCFA versés en 2023. Ce choix se traduit par une enveloppe globale de 19,99 milliards FCFA, soit 101,78 % du bénéfice net. Autrement dit, BOA Bénin distribue plus que ce qu'elle a gagné sur l'année, en complétant à hauteur de 349,4 millions FCFA prélevés sur ses réserves facultatives.

Une décision en décalage avec l'évolution du marché

L'annonce de cette politique de distribution intervient alors que l'action BOA Bénin affiche une correction significative sur les marchés. Cotée actuellement à 4030 FCFA, elle a chuté de 7,36 % en une seule séance, et

affiche une variation négative de 5,18 % sur la semaine. Cependant, si l'on prend du recul, la tendance reste globalement positive. Depuis janvier, l'action BOA Bénin a progressé de 9,36 %, et sur un an, elle affiche une hausse de 24,86 %, surpassant la moyenne de 11,76 % enregistrée par l'ensemble des entreprises du secteur financier du marché. Sur cinq ans, sa performance est encore plus marquée, avec une augmentation de 112,11 %, signe d'un intérêt des investisseurs. Avec un PER de 8,33, légèrement supérieur à la moyenne du secteur financier (7,85), l'action reste relativement bien valorisée. Ce niveau suggère que les investisseurs paient 8,33 fois les bénéfices par action pour acquérir un titre BOA Bénin, ce qui reflète une certaine confiance dans la rentabilité future de la banque. Toutefois, l'évolution du titre traduit des hésitations quant à la solidité des résultats à moyen terme, notamment face aux défis conjoncturels et monétaires. Avec un Beta de 1,33, l'action BOA Bénin présente une volatilité plus élevée que le marché, ce qui pourrait indiquer un risque plus marqué pour les investisseurs. Cette sensibilité aux fluctuations du marché peut générer des opportunités de rendement, mais aussi accentuer l'exposition aux corrections boursières en cas de détérioration du climat économique.

NIGÉRIA

La production de blé attendue en hausse de 13 % en 2025/2026

En Afrique de l'Ouest, le Nigéria est le principal producteur et consommateur de blé. Alors que le pays dépend à hauteur de 95 % des importations pour ses besoins, la filière intensifie les efforts pour améliorer le niveau de la production locale chaque année. Au Nigéria, la production de blé devrait s'établir à 135 000 tonnes en 2025/2026, selon les projections formulées par le Département américain

de l'agriculture (USDA) dans son dernier rapport publié le 19 mars sur le marché céréalier du pays d'Afrique de l'Ouest. Cette prévision, si elle se réalisait, traduirait une hausse de 13 % par rapport à la récolte enregistrée au cours de la campagne précédente (120 000 tonnes). D'après l'USDA, cette perspective est à mettre en lien avec l'amélioration des rendements qui devraient augmenter de 7 % à 1,2 tonne par hectare sur l'ensemble du

territoire grâce à l'adoption de semences améliorées. « Les agriculteurs sous contrat bénéficient d'incitations financières pour atteindre un rendement de 3 tonnes par hectare grâce à l'utilisation de semences améliorées », peut-on lire dans le rapport. À cela s'ajoute l'expansion attendue de la superficie dédiée à la culture de la céréale, à 115 000 hectares, soit 15 000 hectares de plus que la campagne précédente. Alors que les

États de Jigawa et Kano constituent des zones de production traditionnelle concentrant 70 % de la récolte nationale, l'USDA indique que d'autres États producteurs, comme Borno et Adamawa, augmentent également leur production après près d'une décennie de difficultés liées à l'insécurité. « Dans ces régions, davantage d'hectares ont été plantés lors du dernier cycle de commercialisation », souligne l'organisme américain. Si la

croissance de la production de la céréale annoncée est une bonne nouvelle pour la filière, elle n'en demeure pas moins encore insuffisante pour réduire la dépendance aux importations. Deuxième marché pour le blé en Afrique subsaharienne après l'Éthiopie, le Nigéria a affiché une consommation de 5,8 millions de tonnes de la céréale en moyenne entre 2020/2021 et 2022/2023, selon les données compilées par la FAO.

10 ANS APRÈS SA MISE EN PLACE

La RDC annonce la révision du code des assurances

Les enjeux de la réforme

Selon le ministre, cette réforme vise entre autres à renforcer le contrôle obligatoire des assurances et à corriger de nombreuses faiblesses de ce secteur d'activité. Ces lacunes avaient déjà été identifiées par l'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) dans son rapport 2022 sur l'état du marché des assurances en RDC. Le document publié en juillet 2024 y relève notamment le non-respect des assurances obligatoires, l'évasion des primes d'assurances, le manque de culture d'assurance au sein de la population, un déficit de confiance des usagers envers les compagnies d'assurances. Face à ces défis, l'ARCA a indiqué qu'elle travaillait sur plusieurs axes d'améliora-

tion, notamment la mise en place d'une supervision renforcée, la sensibilisation de la population aux assurances, et l'application stricte des assurances obligatoires. Le régulateur du marché congolais de l'assurance a même envisagé d'introduire une réglementation spécifique pour la micro-assurance aux populations à faible revenu.

Un marché en quête de stabilité et de confiance

Au cours de la période coloniale et post-coloniale, le marché congolais des assurances a connu de nombreuses difficultés. Les primes collectées par les compagnies étrangères étaient transférées hors du pays, limitant l'impact du secteur sur l'économie nationale. En 1966, la nationalisation du secteur a été décidée d'où la créa-

tion de la Société nationale d'assurances (Sonas). Celle-ci était la seule compagnie d'assurance habilitée dans tout le pays. Avec le temps, le monopole a entraîné des inefficiences et un ralentissement du développement du secteur, ce qui a poussé à la libéralisation du secteur en 2015 avec la promulgation de la loi portant code des assurances. En 2019, des assureurs privés ont obtenu pour la première fois leur agrément pour exercer sur le marché congolais. Aujourd'hui, la RDC compte une dizaine de compagnies d'assurances vie et non-vie. L'activité globale est marquée par la progression des primes émises, qui sont passées de 217,37 millions \$ en 2021 à 287,07 millions \$ en 2022, puis à 320 millions \$ en 2023.

KENYA

Hausse attendue de 16 % de la production de maïs en 2025/2026

Le Kenya est le deuxième producteur de maïs en Afrique de l'Est après la Tanzanie. Dans le pays, où la céréale représente l'une des principales denrées de base, le gouvernement se rapproche de son objectif d'autosuffisance. Au Kenya, la récolte devrait s'établir à 4,4 millions de tonnes au cours de la campagne de 2025/2026. C'est ce qu'indiquent les prévisions formulées par le Département américain de l'Agriculture dans son dernier rapport sur le marché des céréales du pays d'Afrique de l'Est publié le 19 mars. Le stock annoncé traduit une hausse de 15,8 % par rapport à la production réalisée au cours de la campagne précédente (3,8 millions de tonnes). Ces prévisions se fondent notamment sur la perspective d'une croissance de 9,5 % de la superficie agricole dédiée à la culture de la céréale, à 2,3 millions d'hectares, soit 200 000 hectares de plus que l'année dernière. Ce regain d'intérêt des agriculteurs peut être mis en lien avec le retour de conditions météorologiques plus favorables. Plus largement, cette hausse de la production de maïs, si elle se confirme, pourrait permettre au Kenya de réaliser l'autosuffisance. D'après l'USDA, la première économie d'Afrique de l'Est devrait enregistrer une croissance de 6 % de sa consommation de la céréale, à 4,4 millions de tonnes en 2025/2026, soit autant que le volume de la récolte escompté. La culture du maïs est réalisée en mars dans le nord de la vallée du Rift et la récolte en octobre ou novembre. Dans la vallée du Rift occidentale ainsi que dans d'autres zones situées au sud et dans l'Est pays, la céréale est cultivée deux fois par an, avec des récoltes en juillet-août et en janvier-mars.

MARCHÉS MONDIALES

Wall Street termine en hausse

Wall Street a légèrement progressé et le dollar s'est raffermi vendredi après que le président américain Donald Trump a laissé entendre qu'il serait flexible en ce qui concerne une nouvelle série de droits de douane qui devrait être imposée au début du mois prochain ().

Malgré tout, les incertitudes économiques persistantes et les tensions géopolitiques exacerbées ont incité les investisseurs à la prudence. Les trois principaux indices boursiers américains ont inversé leurs pertes après l'annonce de Trump, mais leurs gains ont été freinés par la faiblesse des secteurs sensibles à l'économie, tels que les puces, les matériaux .SPLRCM et les petites capitalisations. Les trois indices ont enregistré des gains hebdomadaires. L'or a fortement chuté par rapport à son plus haut niveau historique, mais est resté au-dessus de 3 000 dollars l'once, un niveau qu'il a franchi pour la première fois la semaine dernière. « Il est clair que les investisseurs traversent une période difficile », a déclaré Terry Sandven, stratège en chef des actions chez U.S. Bank Wealth Management à Minneapolis. « Avec la volatilité et l'incertitude croissantes, l'angoisse influence le sentiment, tandis que les droits de douane et leurs implications associées ébranlent la confiance des consommateurs et des investisseurs.» Le président de la Réserve fédérale de Chicago, Austan Goolsbee , et le

président de la Réserve fédérale de New York, John Williams , ont déclaré qu'il serait prématuré d'évaluer les effets économiques des mesures tarifaires du président américain Trump, et que la banque centrale a le temps de déterminer l'orientation de sa politique monétaire. Une série de réunions de politique monétaire des banques centrales a retenu l'attention des investisseurs pendant une grande partie de la semaine, la Fed , la Banque du Japon et la Banque d'Angleterre ayant toutes maintenu leurs taux inchangés. Le thème commun , parmi les responsables de la politique monétaire, était la prudence, la plupart d'entre eux adoptant une attitude attentiste à l'égard des droits de douane et de la politique commerciale de Trump, ce qui a favorisé ce que le président de la Fed, Jerome Powell, a qualifié d'incertitude « inhabituellement élevée ». Les investisseurs attendent des éclaircissements sur les détails des droits de douane réciproques de Trump qui devraient entrer en vigueur le 2 avril. Les frappes aériennes israéliennes sur l'

de Gaza et l'énorme explosion provoquée par l'attaque d'un drone ukrainien sur un aéroport militaire russe ont également freiné l'appétit pour le risque et renforcé l'attrait des valeurs refuges. « Le nombre de facteurs susceptibles d'influencer le sentiment des investisseurs a augmenté, ce qui alimente l'incertitude », a ajouté Sandven. « Les tensions mondiales s'intensifient, les valorisations sont élevées et les prévisions des entreprises sont mesurées. » « C'est le balancier que nous observons sur le marché dans son ensemble. » Pour ajouter à la tourmente, l' e de l'aéroport d'Heathrow en Grande-Bretagne a été fermée en raison d'un énorme incendie dans une sous-station électrique

voisine. Les marchés ont surveillé les retombées financières de la détention du président turc Tayyip Erdogan, principal rival politique d' . Les regards étaient également tournés vers le plan de relance budgétaire massif de l'Allemagne, qui devrait être adopté vendredi par la chambre haute du Parlement, le Bundesrat. Les indicateurs économiques américains de la semaine à venir comprendront des données sur le logement et l'industrie. Jeudi, le département du Commerce donnera sa troisième et dernière estimation du PIB du quatrième trimestre. Son rapport sur les dépenses de consommation personnelle est attendu vendredi.

IMPACTÉES PAR LA GUERRE COMMERCIALE ENGAGÉE PAR LES ETATS-UNIS

Les Bourses en Asie sans direction

Les Bourses en Asie évoluaient sans direction vendredi, dans des fourchettes étroites, dans des marchés hantés par les incertitudes liées à la guerre commerciale engagée par les Etats-Unis, mises en exergue cette semaine par plusieurs grandes banques centrales. A la Bourse de Tokyo vers 02H30 GMT, l'indice vedette Nikkei gagnait 0,36% à 37.890 points et l'indice élargi Topix 0,65% à 2.814 points. La Bourse de Séoul hésitait près de l'équilibre (+0,08%), Jakarta perdait 1,29% et les Bourses chinoises piquaient du nez: l'indice hongkongais Hang Seng lâchait 0,97%, l'indice composite de Shanghai abandonnait 0,20% et celui de Shenzhen 0,75%. A Hong Kong, le boom des valeurs technologiques qui s'était produit depuis janvier continue de s'effriter: Tencent cédait 0,87%, Alibaba 2%. Au Japon, où la Bourse était sans grand élan au lendemain d'un jour férié, "l'absence de bouleversements majeurs de la part de la banque centrale (BoJ) puis de la Fed (lors de leurs réunions cette semaine) devrait conduire à diminuer un peu l'incertitude", tempéraient les analystes de Tokai Tokyo Intelligence.

Pour autant, la devise nippone s'est brièvement renforcée après la publication d'une inflation toujours très élevée en février --renforçant les perspectives de voir la Banque du Japon continuer à relever ses taux en mai ou en juillet. Vers 03H00 GMT cependant, elle s'affaiblissait à nouveau, cédant 0,1% à 149,07 yens pour un dollar. Le conglomérat hongkongais CK Hutchison Holdings, pris dans une querelle entre les Etats-Unis et la Chine pour le contrôle du canal de Panama, voyait son titre chuter de presque 3% vers 03H00 GMT. Le groupe du milliardaire Li Ka-shing a annoncé jeudi une baisse de 27% de ses bénéfices en 2024, notamment en raison d'une perte liée à son activité de télécommunications au Vietnam. Les cours du pétrole restaient dopés vendredi par les nouvelles sanctions du Trésor américain visant à réduire les exportations d'or noir de l'Iran, au moment où Donald Trump veut conclure un accord sur le nucléaire iranien. Vers 03H00 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,44% à 68,37 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,36% à 72,26 dollars.

FRANCE

La Bourse de Paris, dans le rouge, n’échappe pas aux tensions commerciales

L'indice vedette CAC 40 perdait 0,66% vers 09H45, lâchant 58,38 points à 8.035,82 points. Les places européennes, Paris en tête, profitaient depuis quelques semaines des inquiétudes des investisseurs, en recherche d'opportunités ailleurs qu'à Wall Street, qui a enchaîné les séances en baisse. L'indice CAC 40 a ainsi gagné 11,30% depuis trois mois, l'indice vedette de Londres 7,40%, celui de Francfort 16,00% et celui de Milan 16,15%. Mais, comme les autres places européennes, Paris a terminé en baisse

hier (-0,95%), ce qui laisse penser que le CAC 40 n'est plus "à l'écart des turpitudes des actions américaines", a noté Christopher Dembik, conseiller en stratégie d'investissement chez Pictet AM. Jeudi, trois banques centrales --celles de Suisse, d'Angleterre et de Suède-- ont exprimé l'incertitude que faisait naître la politique commerciale de Donald Trump pour leurs prévisions de croissance et d'inflation, essentielles au moment de déterminer les taux directeurs. Le président de la banque centrale américaine (Fed) Jerome Powell

avait pareillement estimé mercredi que "l'incertitude (était) inhabituellement élevée." Il avait, dans ce contexte, relevé les prévisions d'inflation aux Etats-Unis pour 2025 et abaissé celles concernant la croissance américaine. La date du 2 avril est dans tous les esprits : c'est à cette échéance que les droits de douane dits "réciproques" voulus par Donald Trump doivent être mis en place. D'ici là, la position des uns et des autres peut évoluer. La Commission européenne a annoncé jeudi reporter de deux semaines, à mi-avril, l'en-

trée en vigueur de ses contre-mesures visant des produits américains en réponse aux taxes de 25% décidées par Donald Trump sur l'acier et l'aluminium. L'Europe profitait également depuis plusieurs semaines des annonces d'investissements massifs sur le continent dans la défense. L'Union européenne a ainsi donné mercredi le coup d'envoi d'un plan de 800 milliards d'euros visant à réarmer le continent d'ici à 2030, face à la menace russe et au risque de désengagement américain. L'Allemagne devrait également ouvrir

les vannes de la dépense pour financer sa défense et relancer son économie. Ces annonces d'afflux de capitaux avaient ravi les investisseurs. Mais l'entrain semble ralentir: "de nombreux investisseurs considèrent aujourd'hui que la plupart des dépenses européennes à venir en matière d'infrastructures et de défense ont déjà été prises en compte" dans les prix des actions, qui ne devraient plus augmenter, voire pourraient baisser, note Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote Bank.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر BANK OF ALGERIA COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN Cours du : 20 Mars 2025 Valeur : 24 Mars 2025				
BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.4226	133.4376
1	EUR	EURO	145.0704	145.1000
1	GBP	POUND STERLING	173.0289	173.1157
100	JPY	JAPANESE YEN	89.8469	89.8872
1	CNY	CHINESE YUAN	18.4303	18.4332
1	CHF	SWISS FRANC	152.1179	152.1870
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	92.9839	93.0008
1	DKK	DANISH KRONE	19.4479	19.4515
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.1854	13.1981
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.6247	12.6302
1	AED	UAE DIRHAM	36.3213	36.3313
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5699	35.5758
1	KWD	KUWAITI DINAR	433.1903	433.3797
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.9251	43.3565
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.8399	13.8415
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6604	27.8018
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3415	3.3519
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.8056	177.8056

DROITS DE DOUANE

L’UE reporte à mi-avril ses mesures visant des produits américains

La Commission européenne a annoncé jeudi reporter de deux semaines, à mi-avril, l'entrée en vigueur de ses contre-mesures visant des produits américains en réponse aux taxes de 25% décidées par le président américain, Donald Trump, sur l'acier et l'aluminium.

Les contre-mesures de l'Union Européenne (UE) annoncées le 12 mars prendront toutes effet à la mi-avril", a annoncé le porte-parole de l'exécutif européen pour le commerce, Olof Gill, expliquant que cela donnerait "plus de temps" pour les négociations avec l'administration américaine. Le jour même de l'entrée en vigueur des taxes américaines, l'UE avait annoncé des droits de douane "forts, mais proportionnés" sur une série de produits importés des Etats-Unis comme les bateaux et les motos à partir du 1er avril. L'Espagne, la France et l'Italie, auraient poussé pour gagner un peu de temps, redoutant la menace du président américain d'imposer des taxes allant jusqu'à 200% sur des produits européens, en réponse aux droits de douane annoncés par Bruxelles. La réplique européenne devait s'effectuer en deux temps. Au 1er avril, les contre-mesures de l'UE mises en place en 2018 et 2020 en réponse aux droits de douane américains du premier mandat de M. Trump étaient automatiquement rétablies, leur suspension arrivant à expiration au 31 mars. Une deuxième salve de taxes devait

entrer en application au 13 avril. Finalement, la Commission "a décidé d'aligner le calendrier des deux séries de contre-mesures de l'UE", a expliqué Olof Gill. "En alignant les calendriers, la Commission consulte les Etats membres sur les deux listes simultanément. Cela laisse plus de temps pour les discussions avec l'administration américaine", a-t-il observé.

L'UE prévoit de réduire les importations d'acier de 15 %

Par ailleurs, la Commission européenne a présenté mercredi un plan d'action sur l'acier et les métaux. Dans un secteur marqué par une forte concurrence internationale, l'exécutif européen prévoit de durcir les quotas d'importation avec un objectif de réduction de 15 %. Alors que l'industrie sidérurgique et métallurgique est confrontée à des droits de douane américains de 25 % et que la concurrence asiatique pèse sur les producteurs européens, la Commission européenne a annoncé mercredi qu'elle limiterait les importations d'acier de 15 % à partir du 1er avril. "En quelques années, les surcapacités mondiales, en particulier ve-

nues d'Asie, ont frappé de plein fouet le carnet de commande de nos usines", a déclaré Stéphane Séjourné, vice-président de la Commission, lors de la présentation d'un plan d'action pour les industries sidérurgiques et métallurgiques, ajoutant : "C'est la priorité numéro un et nous devons protéger nos aciéries contre la concurrence étrangère déloyale, d'où qu'elles viennent, d'où qu'elles soient". Depuis que les Américains ont imposé des droits de douane de 25 % sur toutes les importations d'acier et d'aluminium aux États-Unis, l'UE craint de voir de nouvelles surcapacités mondiales de production d'acier inonder son marché. En 2018, lors d'un conflit commercial avec la première administration Trump, l'UE a introduit une mesure de sauvegarde pour limiter les importations d'acier. Cette mesure a depuis été renouvelée à plusieurs reprises. À partir du mois d'avril, la Commission va renforcer ces quotas pour obtenir une réduction supplémentaire de 15 % des importations. Elle a également annoncé qu'elle présenterait au troisième trimestre 2025 un remplacement de la clause de sauvegarde, qui doit expirer en 2026.

ETATS UNIS

L’administration de Trump va développer des projets énergétiques en Alaska

Le ministre de l'Intérieur américain, Doug Burgum, chargé de la gestion des terres fédérales, a notamment annoncé la possibilité d'exploiter jusqu'à 82% de la réserve nationale de pétrole en Alaska. Le ministre de l'Intérieur américain, Doug Burgum, chargé de la gestion des terres fédérales, a annoncé jeudi une série de mesures visant à étendre l'exploitation du pétrole et du gaz en Alaska, concrétisant ainsi une promesse du président Donald Trump en matière de politique énergétique. Ces initiatives appliquent l'un des décrets pris par Donald Trump dès son retour au pouvoir en janvier, intitulé "Unleashing Alaska's Extraordinary Resource Potential"

(Libérer le potentiel extraordinaire de l'Alaska en matière de ressources), exigeant l'abrogation des politiques de protection de l'environnement instituées sous Barack Obama et Joe Biden. Le décret demande aussi l'accélération de l'octroi de permis pour les projets énergétiques en Alaska. Doug Burgum a ainsi annoncé la possibilité d'exploiter jusqu'à 82% de la réserve nationale de pétrole en Alaska. Il rétablira également un programme permettant d'exploiter le pétrole et le gaz dans l'ensemble de l'Arctic National Wildlife Refuge, une aire protégée qui s'étend sur plus de 630.000 hectares. "Il est temps pour les États-Unis de profiter des ressources

abondantes et largement inexploitées de l'Alaska afin d'assurer la prospérité du pays, y compris celle des habitants de l'Alaska", a assuré Doug Burgum dans un communiqué. Parmi les principales mesures annoncées par le ministre figure aussi le rétablissement du projet Ambler Road, la construction d'une autoroute de plus de 300 km qui traverserait un parc national pour rejoindre une mine, et annulée par le démocrate Joe Biden. Les républicains et les démocrates s'affrontent depuis des décennies au sujet du développement de l'Alaska, qui dispose de grandes ressources en combustibles fossiles, mais aussi d'espaces naturels et sauvages.

Dès son retour au pouvoir, le président républicain a également affirmé que doper la production de pétrole et de gaz était nécessaire face à ce qu'il appelle un état "d'urgence énergétique" afin de tenir sa promesse de "forcer à tout-va", une formule devenue l'un de ses slogans de campagne. Lors de son discours début mars devant le Congrès américain, Donald Trump avait annoncé le retour d'un ancien projet de gazoduc visant à transporter le gaz extrait du nord de l'Alaska sur 1.300 kilomètres jusqu'à un port du sud de l'Etat américain, où il serait transformé en gaz naturel liquéfié (GNL) et exporté par navire vers l'Asie.

ARGENTINE

La principale centrale annonce une grève le 10 avril

La principale centrale syndicale d'Argentine, la CGT, a annoncé jeudi une grève générale pour le 10 avril prochain, la troisième depuis le début de la présidence de l'ultralibéral Javier Milei il y a 15 mois. Le secrétaire général de la CGT Hector Daer a annoncé en conférence de presse "une action syndicale de 36 heures", avec des manifestations le 9 avril puis une grève générale de 24 heures le lendemain. Il a énuméré une série de revendications, dont "l'augmentation d'urgence des retraites", la relance de nombreux chantiers publics "paralysés" par l'austérité

budgétaire, la "défense du secteur productif", et le "rejet de la répression policière" lors d'une manifestation pour les retraites le 12 mars dernier. La grande centrale d'obédience péroniste (centre-gauche) avait déjà été à l'origine des deux premières grèves générales. En janvier, un mois et demi à peine après le début de la présidence Milei, pour dénoncer l'élan dérégulateur du chef de l'Etat et sa "tronçonneuse" dans la dépense publique. Elle avait été un semi-échec. Et une deuxième en mai --contre l'austérité, en défense du droit du travail et des salaires-- avait été plus suivie, dans la

fonction publique et les transports surtout, mettant le pays au ralenti, mais pas à l'arrêt. Ce troisième appel à la grève, avec un accent mis sur les retraités, au pouvoir d'achat fortement pénalisé par l'austérité budgétaire, survient dans la foulée d'une manifestation le 12 mars, émaillée des pires violences depuis l'arrivée de Milei au pouvoir. En marge d'une manifestation hebdomadaire de retraités, habituellement paisible et peu suivie, de violents heurts avaient opposé police et manifestants -- parmi lesquels nombre de supporters de football-- faisant fait 45 blessés (20 policiers et 25 civils) et donnant lieu à plus

de 120 interpellations. Cette séquence a semblé refléter un regain de tension sociale, alors que le gouvernement est sous pression pour sceller un nouveau prêt du FMI afin de refinancer sa dette, et selon lui parachever ses résultats contre l'inflation, ramenée de 211% à la fin 2023 en interannuel, à 66% aujourd'hui. Au prix toutefois d'une drastique politique d'austérité budgétaire, et d'un fort coût social. Le porte-parole de la présidence a raillé jeudi soir sur X l'annonce d'une troisième grève générale : "Le passé dont personne ne veut annonce une grève dont personne ne veut non plus".

GRANDE BRETAGNE

Reprise progressive des vols à Heathrow après une panne d’électricité provoquée par un incendie

L'aéroport londonien d'Heathrow a annoncé vendredi après-midi la reprise de certains vols en soirée, après avoir été fermé toute la journée en raison d'une panne d'électricité, causant des perturbations dans le trafic aérien mondial. "Nous espérons pouvoir reprendre les opérations à plein régime demain", a indiqué un porte-parole, précisant que les premiers vols de vendredi seraient "des vols de rapatriement" pour "les passagers qui ont été déroutés vers d'autres aéroports européens". British Airways a également annoncé dans un communiqué avoir reçu l'autorisation de faire décoller huit vols long-courriers à partir de 19H00 GMT, à destination de Singapour et de l'Afrique du Sud notamment. Heathrow, l'un des aéroports les plus fréquentés du monde, qui dessert 80 pays, avait été fermé après une panne d'électricité provoquée par un incendie dans la nuit de jeudi à vendredi dans le poste de transformation électrique de Hayes, dans la banlieue ouest de Londres, qui dessert l'aéroport. L'incendie a été maîtrisé vendredi matin. Quelque 1.350 avions devaient y atterrir ou en décoller vendredi, avec une capacité de quelque 290.000 passagers, et cette fermeture a entraîné des perturbations en chaîne dans le trafic aérien mondial, avec de nombreux vols supprimés ou reroutés. L'unité antiterroriste de la police londonienne a annoncé mener l'enquête sur l'incident, étant donné sa localisation et son "impact sur une infrastructure nationale critique". Mais elle a précisé n'avoir pas constaté à ce stade "de signe d'acte intentionnel". En début d'après-midi vendredi, l'opérateur du réseau électrique National Grid a annoncé avoir mis en place une "solution provisoire" pour rétablir "la capacité d'alimenter de nouveau les zones de l'aéroport de Heathrow connectées" à l'infrastructure endommagée. L'opérateur de l'aéroport, Heathrow Airport Holdings, avait signalé dans la nuit de jeudi à vendredi "une coupure d'électricité significative" et annoncé la fermeture de l'aéroport "jusqu'à 23H59 (GMT) le 21 mars".

Nvidia veut imposer Halos comme un standard mondial de la sécurité dans la conduite autonome

Avec sa plateforme Halos, Nvidia veut s'imposer comme le garant de la sécurité des voitures autonomes. Matériel, logiciels, simulation, validation : tout est centralisé dans un cadre unique pensé pour les industriels.

La sécurité est aujourd'hui le plus grand défi de la conduite autonome. Alors que les robotaxis et les systèmes sans conducteur sont en phase d'industrialisation sans apporter encore toutes les garanties nécessaires à leur adoption en Europe, (Tesla compte lancer son Robotaxi en juin et Waymo est déjà sur les routes aux Etats-Unis), le géant de la tech Nvidia lance Halos, une architecture de sécurité complète conçue pour encadrer chaque étape du développement des voitures autonomes.

Une architecture intégrée, de la simulation à l'homologation

Halos ne se contenterait pas de fournir des composants logiciels ou matériels : la plateforme intègre dans un même système tous les éléments nécessaires à la conception, à la validation et au déploiement d'un véhicule autonome, dans une logique d'homogénéité totale. En effet, Halos repose sur trois axes de sécurité : la plateforme elle-même, les algorithmes et l'écosystème logiciel, chacun articulé autour de procédures précises. Durant le développement, elle impose des garde-fous sur la conception, les essais et le déploiement. Sur le plan computationnel (celui des calculs par ordinateurs), elle s'appuie sur le supercalculateur DGX pour entraîner les modèles d'IA, les plateformes Omniverse et Cosmos sur OVX pour la simulation, et la solution embarquée DRIVE AGX pour le traitement en temps réel à bord.



Le cœur logiciel du système repose sur DriveOS, un système d'exploitation embarqué certifié, capable d'exécuter les traitements critiques en combinant tous les processeurs (graphiques et carte mère) dans une même architecture. Halos y associe des bibliothèques spécifiques pour la gestion sécurisée des données, des API conçues pour trier, nettoyer et reconstruire les jeux de données utilisés pour l'entraînement, afin d'éliminer les biais ou les comportements non désirés. Un environnement de test automatisé vient compléter l'ensemble, avec des processus de validation continue et une remontée des informations en temps réel

destinée à faire évoluer les systèmes selon l'exploitation.

Des partenariats industriels et de gros moyens

L'autre atout de Halos résiderait dans son laboratoire d'inspection des systèmes d'IA dédié à l'automobile. Accrédité par l'ANSI (Institut National de Normalisation Américain) ce laboratoire agit en effet comme un centre de conformité global pour les constructeurs. Il permet de valider que les modules développés en interne par les industriels respectent les normes de cybersé-

curité, de sécurité fonctionnelle et de sécurité IA. On y retrouve dès le lancement des acteurs comme Continental, Omnivision, Ficos ou encore Onsemi, tous fournisseurs de semi-conducteur essentiels aux fonctions d'aide à la conduite.

Côté ressources, NVIDIA revendique plusieurs dizaine de milliers d'heure d'ingénierie investies dans les technologies de sécurité automobile, plus de 1 000 brevets déposés dans le domaine, et une trentaine de certifications officielles. En bref, ce géant de la tech (on parle ici de la plus grosse capitalisation boursière de 2024, devant même Google et Amazon) met le paquet sur l'intelligence artificielle et ses implications dans la conduite.

Parmi les partenaires industriels qui comptent sur Halos, General Motors a déjà annoncé sa volonté d'utiliser l'ensemble de la pile NVIDIA, des outils de simulation pour sa planification d'usines jusqu'au calcul embarqué dans ses futurs modèles. Le constructeur prépare l'intégration de la plateforme DRIVE AGX, capable de traiter jusqu'à 1 000 trillions d'opérations par seconde. Cette puissance est dédiée à l'exécution des fonctions d'assistance à la conduite, à la détection d'obstacles, au pilotage prédictif ou encore à la surveillance de l'habitacle. Mais là encore, et nous nous en sommes fait l'écho à plusieurs reprises, rien n'est spécifié sur la confidentialité des données ni même la responsabilité des conducteurs en cas de défaillance du système.

Les acheteurs de Ferrari ne sont pas ceux que l'on imagine, au contraire !



En un an, Ferrari a réussi à rajeunir sa clientèle en s'attachant 10% de plus d'acheteurs de 40 ans ou moins. "Si à 50 ans on n'a pas une Rolex, on a quand même raté sa vie". Déjà 16 ans que cette petite phrase du publicitaire Jacques Séguéla à propos de la montre du président de la République d'alors,

Nicolas Sarkozy, est passée à la postérité. Si Rolex est effectivement le symbole du luxe horloger, qu'en est-il de Ferrari dans le monde de l'automobile ? On imagine très bien le même genre de petite phrase avec la marque au cheval cabré à la place de celle à la couronne. Mais justement alors, à quel âge a-t-on raté sa vie si on

n'a pas de Ferrari dans son garage ? Impossible à dire. Mais blague mise à part - il n'est évidemment pas besoin d'afficher ce genre de symboles pour réussir sa vie - sachez que la clientèle Ferrari continue de rajeunir, comme l'a précisé le PDG de la marque italienne lors d'une interview.

De plus en plus de quarantennaires (et moins)

Benedetto Vigna, interrogé par le média américain CNBC, a en effet précisé quelques chiffres intéressants. Et notamment celui-ci : 40% des nouveaux acheteurs ont désormais moins de 40 ans. Presque un acheteur sur deux ! Quand on sait qu'en France, la moyenne en 2024 était de 54 ans, ce qui varie évidemment selon les marques (59 ans pour une Toyota, 44 ans pour une Tesla), et que chaque année, l'âge des acquéreurs a tendance à monter, on en viendrait presque à se demander ce qu'on a raté dans notre vie ! D'autant que chez Ferrari, c'est la mécanique inverse, l'âge diminue. En effet, il y a encore 18 mois, ces nouveaux acheteurs de bolides de Maranello de moins de 40 ans pesaient pour 30% dans la balance.

Des délais de deux ans

Relativisons quand même ces chiffres de Ferrari car déjà, le PDG n'a

pas donné l'âge moyen exact de ses acheteurs. On comprends que la part de plus jeunes augmente. Mais on parle là des nouveaux acheteurs, ce qui représente à peine 20% des voitures vendues l'an dernier. De l'autre côté, 81% des voitures sont vendues à des personnes déjà clientes de la marque, parmi lesquelles, 48 % possèdent déjà plus d'une Ferrari. Par ailleurs, le PDG de Ferrari a précisé regarder de près les listes d'attente qui sont actuellement des deux ans. Et de prendre deux exemples pour illustrer ce délai presque incompressible en raison de la faible production de la marque chaque année (13 752 voitures vendues en 2024) : "Un client de 78 ans s'est acheté une Ferrari et m'a dit : 'Je ne peux pas attendre deux ans'. Je lui ai dit : 'C'est une motivation'. (...) Une autre personne, plus jeune, 37 ans, m'a dit : 'Plus tard, j'aimerais avoir ma voiture avant mes 40 ans'. Je lui ai répondu : 'Ne vous inquiétez pas, vous l'aurez quand vous aurez 39 ans'".

Les Européens ne veulent pas de l'Euro numérique

L'Europe a pour ambition de se doter d'une monnaie numérique à l'avenir. Mais les populations du Vieux Continent ne semble pas prêtes à l'accepter.

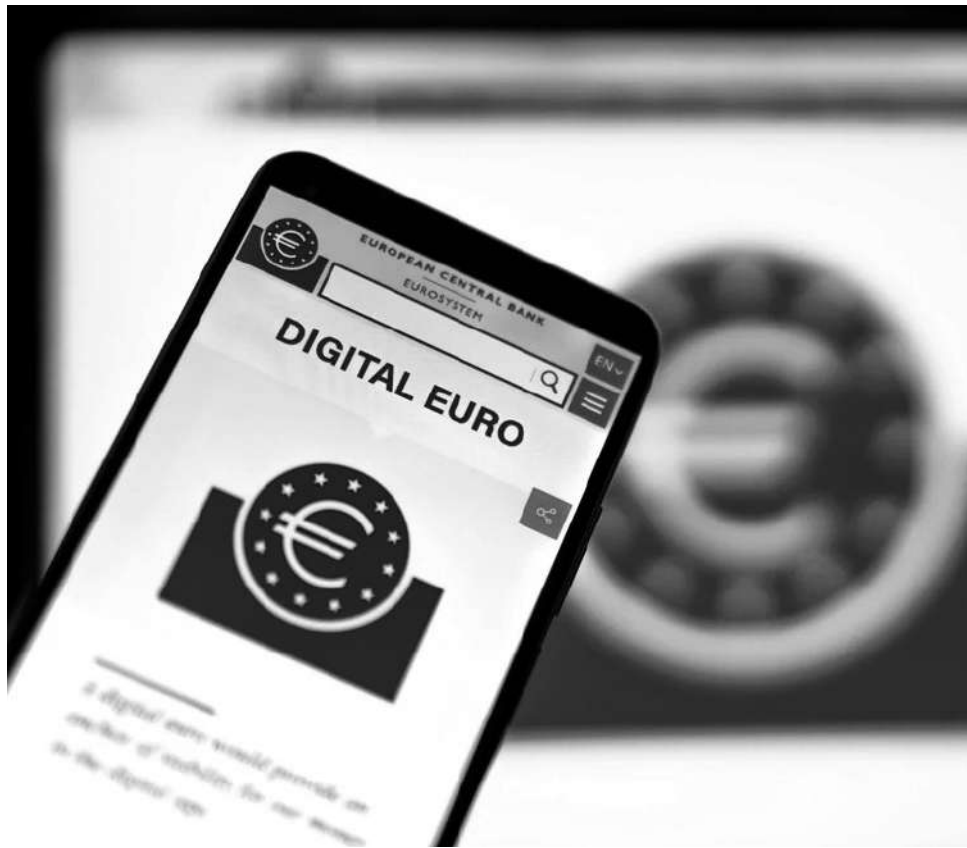
Les cryptomonnaies, ce ne sont pas seulement les projets que l'on retrouve sur les plateformes de trading. Ça pourrait être à l'avenir aussi des monnaies nationales, comme le souhaite l'Union européenne, qui parle depuis déjà plusieurs années de la création potentielle d'un euro numérique. Une nouveauté qui devrait arriver d'ici à cet automne, malgré les doutes d'un certain nombre de députés européens. Mais le projet n'a pas encore conquis les cœurs !

58% des Européens ne veulent pas de l'Euro numérique

Seriez-vous prêt à utiliser l'euro numérique, une fois qu'il sera déployé ? Si ce n'est pas le cas, ne vous inquiétez pas, vous n'êtes pas les seuls ! Selon un rapport qui a récemment été publié par la BCE, la majorité des Européens n'en veulent pas. Plus exactement, 58% des répondants d'un sondage mené par la BCE ont indiqué qu'il était « improbable ou très improbable » qu'ils utilisent cet euro numérique pour faire des paiements. Et ce, pour plusieurs raisons.

La méfiance est toujours de mise

Certains expliquent ainsi que les moyens de paiement déjà à disposition en ce moment leur suffisent, alors que d'autres craignent pour leur vie privée, les paiements qu'ils effectueraient pouvant être tracés par la BCE. Enfin, des personnes



interrogées craignent que l'euro numérique ne devienne un outil de contrôle de leurs dépenses, comme peut le faire la Chine avec son yuan numérique. Toujours selon le même rapport, la méfiance est telle que presque personne n'utiliserait cet outil pour ses économies. Seuls 5,1% des personnes sondées ont ainsi affirmé qu'elles pourraient changer

une partie de leurs économies en euro numérique. Autant dire que si la BCE veut que son projet soit adopté par les masses, elle va devoir faire de vrais efforts de pédagogie. Surtout que d'autres nations, elles, comme les États-Unis, ont fait le chemin inverse et ont interdit la création d'une monnaie nationale numérique.

Coreweave active son IPO

Le fournisseur de cloud spécialisé dans l'IA en proposant des instances à base d'accélérateur GPU a déposé sa demande pour son introduction en bourse. La société prévoit de vendre 49 millions d'actions à un prix unitaire compris entre 47 et 55 \$. Dans le haut de la fourchette, cette introduction valoriserait CoreWeave à 26 Md\$. CoreWeave héberge plus de 250 000 cartes graphiques Nvidia dans 32 centres de données à travers le monde. Il fait partie des quelques fournisseurs de services cloud qui proposent la puce Blackwell B200 de Nvidia.

Docs se frotte à Word et Google Docs

Développé par le gouvernement allemand (via le Zen-Dis) et français (via la Dinum), Docs un éditeur de texte collaboratif open source reposant sur des technologies modernes telles que Django Rest Framework et Next.js. Il comprend plusieurs fonctions comme la collaboration en temps réel avec affichage instantané des modifications, un mode déconnecté, import des médias pour enrichir les documents, intégration d'outils basés sur l'intelligence artificielle pour corriger, résumer ou traduire du texte. Pour l'instant, cet outil est disponible pour les détenteurs d'une identité ProConnect, donc à destination des agents publics et des entreprises.

Une attaque de phishing ultra-sophistiquée cible les utilisateurs Mac

Une campagne de phishing bien connue sur Windows refait surface dans un environnement moins protégé. En ciblant macOS et son navigateur Safari, les attaquants misent sur l'absence de filtres efficaces pour piéger les internautes avec des alertes système parfaitement imitées. Elle fige l'écran, imite à la perfection les alertes système, et peut pousser les internautes à livrer leurs identifiants Apple. Une campagne de phishing d'envergure, suivie depuis plus d'un an par LayerX Labs, touche désormais les utilisateurs et utilisatrices de Mac. Initialement déployée sur Windows, l'attaque génère une fausse alerte de sécurité, hébergée sur une infrastructure Microsoft légitime. L'évolution du dispositif, découlant de l'arrivée de nouvelles protections intégrées dans Edge, Chrome et Firefox, a simplement consisté à changer de cible. C'est donc macOS qui est logiquement visé, alors que son navigateur par défaut, Safari, ne bénéficie pas des mêmes mécanismes de blocage que ses

concurrents.

Un dispositif pensé pour échapper aux systèmes de sécurité intégrés

D'après LayerX, les premiers signes de cette campagne spécifique remontent à février 2025. Pour la faire courte, il suffit d'une faute de frappe dans la barre d'adresse pour que la mécanique s'enclenche. À la place du site attendu, l'internaute atterrit sur un domaine parqué compromis, qui procède à des redirections multiples avant de renvoyer vers une page frauduleuse, difficile à identifier comme telle. Et pour cause, l'URL est hébergée sur un sous-domaine windows.net, parfaitement légitime. C'est d'ailleurs ce qui rend l'approche efficace d'un point de vue systèmes de sécurité : la plupart des outils antivirus s'appuient sur des critères de réputation, sans analyser chaque sous-domaine individuellement. À cela s'ajoute un système de rotation automatique des sous-domaines, qui génère en continu de nouvelles adresses encore in-

connues des filtres de sécurité. Une fois chargée, et à l'aide d'un script malveillant capable d'interroger les en-têtes HTTP pour identifier le système utilisé, la page frauduleuse génère ensuite une alerte personnalisée, en tous points similaires à celles de macOS, indiquant que le système a été compromis. En parallèle, la navigation est figée, et l'internaute n'a, en apparence, d'autre choix que de saisir ses identifiants Apple pour débloquer la situation. Évidemment, en bout de chaîne, c'est un serveur distant malveillant qui récupère nom d'utilisateur, adresse mail et mot de passe. D'après les équipes de LayerX, cette campagne a d'abord visé les utilisateurs et utilisatrices Windows pendant plus d'un an, en exploitant l'exacte même infrastructure. Les fausses alertes, cette fois calquées sur les messages système de Microsoft, étaient déjà générées par des sous-domaines windows.net, et le mode opératoire était identique : blocage simulé, demande d'identifiants, rotation des sous-

domaines pour échapper aux blocages.

La stratégie a extrêmement bien fonctionné jusqu'au début de l'année, période à laquelle Redmond a introduit son option anti-scareware dans Microsoft Edge, justement pensée pour bloquer ce type d'attaque. Chrome et Firefox ont rapidement suivi, chacun à leur manière, si bien que, selon les données de LayerX, ces attaques ont chuté de 90% sur Windows.

Une attaque difficile à détecter, mais pas impossible à éviter

En tout état de cause, l'efficacité de cette campagne repose moins sur une faille technique que sur une lecture fine du comportement utilisateur. Rien n'est installé sur la machine, aucun fichier n'est téléchargé, et aucune vulnérabilité du système n'est exploitée. Tout se joue dans le navigateur, au moment précis où l'internaute pense que son ordinateur est bloqué et que son compte est menacé. C'est aussi ce qui rend la détection de l'attaque très difficile. Les

passerelles de sécurité traditionnelles, filtrent normalement les connexions en fonction d'un ensemble de règles statiques : réputation de domaine, catégorie de contenu, historique d'URL. Des critères faciles à contourner dès lors que le domaine est légitime, que le contenu est mis à jour en continu, et que l'attaque repose sur une succession de redirections invisibles pour la victime. Par conséquent, ce sont essentiellement les outils embarqués dans le navigateur qui peuvent vous sauver la mise. Ce qui ne vous dispense pas de rester vigilant en toutes circonstances. En cas de doute, mieux vaut forcer la fermeture de l'onglet ou du navigateur, voire forcer le redémarrage de la machine. Ne saisissez jamais vos identifiants Apple dans une interface web alarmiste, apparue de façon inattendue. Enfin, pour contrôler l'état de votre compte, passez systématiquement par les réglages système, ou connectez-vous directement sur le site officiel d'Apple.

Mots fléchés

DÉLICIEUSE MOUILLÉ		VILLES ÉLUS		POIDS ACROBATES		HABILES		VILLE DES ALPES CHAUFFEURS		SOUHAIT CROYANTE		RÉGIME		PÉRIODIQUE ÉTENDAI		DIVIN MARQUIS
→		↓		↓		TRÈS SÉVÈRES	→	↓		↓				↓		↓
DÉSASTRE DÉBITENT	→											VOLCAN ITALIEN GENRE LITTÉRAIRE	→			
→						DONNE LE CHOIX FILLE MISÉRABLE	→		GROSSIER SUR LES DIPLOMES	→						
ANCIENNE RUSSIE BLONDE ANGLAISE	→				ÉVOQUÉE ALCOOL	→					FOLLE À LIER ENTERRÉ	→				
→			INDIVI- DUALISTE CAPITALE DE L'ÉQUATEUR	→								VOYELLE DOUBLÉE		ARTICLE ARABE MOUCHE QUI PIQUE	→	AVANTS DE BATEAUX
ÉBAUCHE PRONOM INDÉFINI	→								NE SERT À RIEN GUENILLE	→						
→		BOÎTE COLONIE	→			FACTEUR SANG NOMADE	→							CONJON- CTION	→	
CLASSE- MENTS A LE POUVOIR	→				INFUSION CANTIQUE	→						PRÉPOSITION	→		↓	SANS PARTI
→				ANCIENNE POSTE SOUS LE BALLON	→			CONVIERA DÉCHIFFRÉ	→							
CHEF RECRUTEUR	SUGGÉRÉE DOULEURS OSSEUSES	→										APPRIIS MAL AU VENTRE	→			TISSU ÉCOSSAIS
→			FLEUVE CÔTIER POLICE SECRÈTE	→		MINABLE RÉSIDU DE FER	→			AU FOND DES GORGES PLANS D'EAU	→					
HÉROS GREC GRUGÉ	→							POUR VOIR GREFFÉES	→					TRÈS COURT GRAISSAS	→	
→		PLEURNI- CHÉRENT FILS D'ADAM	→									AFFLUENT DE LA LOIRE	→			IL VIT À L'EST
POSSESSIF TOUR BIBLIQUE	→		GRAND LAC MÉLANGÉE	→					CONFESSION	→				POSSESSIF TRANSPORTA	→	
→					JADIS RÉPÊTE SA LEÇON	→						CONCUR- RENT RISTOURNE	→			
AUDACE GRAND ÉCRAN	→								BOULES DE GLACE PETIT OISEAU	→						
→				ARTICLE ÉTRANGER OPPOSITIONS	→		CROCHET DE BOUCHER RISQUÉ	→				PARESSEUX CARTE À JOUER	→			SUR LA CROIX
UTILISES		ENFERMÉE DU PLASTIQUE	→							COLLE À LA VITRE ARME DE POING	→					
→								RAYONS NOTE	→					HOMOGÈNE FILM DE SPIELBERG	→	
NEZ DU CACHALOT VIES D'ERMITES	→					CHEFS MUSULMANS	→					RÔDE	→			
→							PEU SÛR	→								

Deux terroristes de nationalité étrangère abattus à In Guezzam

Deux (2) terroristes de nationalité étrangère ayant franchi illégalement les frontières nationales ont été abattus, vendredi à In Guezzam, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), indique samedi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du Secteur opérationnel d'In Guezzam (6e Région militaire) ont abattu, hier 21 mars 2025, deux (2) terroristes de nationalité étrangère ayant franchi illégalement les frontières nationales, permettant ainsi de récupérer un (1) fusil à lunette, trois (3) chargeurs, une quantité importante de munitions, un (1) téléphone satellite Thuraya, un (1) véhicule tout-terrain, ainsi que d'autres effets", précise la même source.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 23 mars 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



ALGÉRIE-CHINE

Plantation de 500 oliviers à Alger pour renforcer l'amitié

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi, et l'ambassadeur de Chine en Algérie, Dong Guangli, ont supervisé samedi une campagne de plantation de 500 oliviers au parc Dounia (Alger), à l'occasion de la Journée mondiale de l'arbre. Organisée en collaboration avec l'Association d'amitié algéro-chinoise et l'ambassade de Chine, cette initiative vise à promouvoir la protection de l'environnement tout en consolidant les relations d'amitié entre l'Algérie et la Chine. Dans son allocution, le wali d'Alger a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du "Plan vert" pour la modernisation et le développement durable de la capitale, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Il a ajouté que "le choix de l'olivier n'est pas anodin, car cet arbre symbolise à la fois la paix et la résilience", mettant en avant "l'importance de préserver les espaces verts pour améliorer le cadre de vie des citoyens". De son côté, l'ambassadeur de Chine a salué cette initiative, la qualifiant de "geste symbolique" illustrant la solidarité du partenariat stratégique entre les deux pays. Il a rappelé que cette campagne atteint sa 10^e édition, avec plus de 5.000 arbres déjà plantés dans la wilaya d'Alger. "L'Algérie et la Chine partagent une volonté commune de promouvoir le développement vert. Nous sommes prêts à renforcer cette coopération en mettant à disposition notre expertise et nos technologies pour accompagner les efforts de l'Algérie en matière de développement durable", a affirmé M. Guangli.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Lancement d'un nouveau système de communication par vidéoconférence entre les détenus et leurs familles

Le ministère de la Justice a annoncé, samedi dans un communiqué, le lancement, à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, d'un nouveau système de visites par vidéoconférence en faveur des détenus. "Ce nouveau système permettant aux détenus de communiquer avec leurs proches par le son et l'image sera appliqué progressivement et concernera, dans un premier temps, les tribunaux du sud avant sa généralisation à toutes les juridictions à l'avenir", précise le communiqué. Le ministère "invite les proches de détenus résidant dans le sud et souhaitant bénéficier de cette procédure à se rapprocher des juridictions pour obtenir les informations nécessaires". Cette mesure, qui vient appuyer les efforts de réinsertion sociale des détenus, vise à "préserver les liens entre ces derniers et leurs familles, qui peinent souvent à se rendre aux établissements pénitentiaires éloignés de leurs domiciles pour des raisons de santé ou à cause de l'âge avancé de certains parents et de la difficulté à se déplacer".

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE À PROPOS DE LA LUTTE ANTIACRIDIENNE

«La situation est maîtrisée»

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a affirmé, hier à Alger, que la situation relative aux essaims de criquets récemment apparus dans certaines zones frontalières du sud du pays n'était "pas inquiétante" et était "maîtrisée". Intervenant en marge d'une cérémonie célébrant la Journée mondiale de l'eau, organisée au Palais des expositions, M. Cherfa a déclaré à l'APS que "concernant l'évolution de la lutte anti-acridienne, nous avons constaté quelques apparitions de criquets au niveau de certaines wilayas, il n'y a pas de situation inquiétante actuellement. La situation est maîtrisée". Le ministre a précisé qu'un dispositif renforcé de lutte avait été mis en place contre le criquet pèlerin, incluant notamment une lutte aérienne menée par des avions de Tassili Airlines et du ministère de la Défense nationale, ainsi qu'un dispositif de surveillance par drones. "Nous avons déployé un parc de drones qui assure actuellement la surveillance. Nous avons également mobilisé plus de 1,2 million de litres de pesticides et tous les moyens d'intervention néces-



saies", a-t-il indiqué, insistant sur le fait qu'il n'y avait pas lieu de s'inquiéter à ce sujet. Expliquant que le dispositif mis en place visait aussi à intervenir dès l'apparition de tout foyer, le ministre a assuré que "les services concernés restent constamment vigilants, notamment dans les régions d'Illizi, d'Ouargla, ainsi que dans quelques points dans les wilayas d'El Oued et de Biskra". Dans le cadre du suivi de lutte contre les criquets, le Gou-

vernement avait entendu mercredi, lors de sa réunion hebdomadaire, une communication sur la situation de la propagation des criquets dans certaines régions frontalières du sud du pays et les mesures prises pour "mettre en œuvre rapidement et efficacement le dispositif de prévention et de lutte contre ce phénomène", à travers "la mobilisation de tous les secteurs concernés en coopération avec les pays voisins concernés".

DÉCÈS DE L'ANCIEN INTERNATIONAL ALGÉRIEN DE FOOTBALL DJAMEL MENAD

Le président de la République présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté ses sincères condoléances et exprimé sa profonde compassion à la famille de l'ancien joueur de la JS Kabylie et de l'équipe nationale de football, Djamel Menad, décédé samedi à l'âge de 64 ans. "C'est avec une immense tristesse et une profonde affliction que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a

appris la douloureuse nouvelle du décès de Djamel Menad, l'une des légendes du football algérien. Une perte bouleversante pour l'ensemble de la famille sportive et footballistique algérienne. Après s'être illustré en tant que joueur de la JS Kabylie et avoir brillé au sein de notre équipe nationale dans les années 1980-1990, il s'apprêtait à écrire un nouveau chapitre de gloire en tant qu'entraî-

neur. Son parcours au grand palmarès, jalonné de réalisations et de victoires sur les scènes nationale, continentale et internationale, reste gravé dans la mémoire de tous les supporters. Les Algériens garderont de lui le souvenir d'un homme à la conduite exemplaire. En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à l'ensemble

de la famille sportive, les assurant de sa profonde compassion et implorant Allah Tout-Puissant, en ces derniers jours du mois sacré de Ramadhan, d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter patience et réconfort à ses proches. A Allah nous appartenons et à lui nous retournons", lit-on dans le message de condoléances.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les distributeurs automatiques de billets opérationnels à 96 % à travers le pays

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé, jeudi à Alger, que 96 % des distributeurs automatiques de billets (DAB) étaient opérationnels durant ces deux derniers mois à travers le pays. Lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que "96% des distributeurs automatiques de billets (DAB) sont opérationnels à travers le pays", ce qui constitue un saut qualitatif réalisé grâce à une batterie de mesures notamment la mise à disposition de "357 DAB sur les 600 qui seront mis en service d'ici la fin de l'année en cours".

Entre autres mesures prises à cet effet, M. Zerrouki a cité "les interventions rapides pour réparer les pannes et l'approvisionnement constant des DAB". En réponse à une autre question relative aux primes et aux allocations accordées aux travailleurs de la Poste, le ministre a fait savoir que "pour améliorer la situation des travailleurs du secteur, certaines primes ont été revalorisées récemment et 760 bureaux de poste ont été reclassés à travers le pays", soulignant la création de "plus de 498 emplois à travers le pays dans le secteur de la Poste", afin de "renforcer les ressources humaines et d'améliorer la qualité des prestations

fournies aux citoyens". Quant à la faible couverture du réseau de téléphonie mobile dans certaines régions, le ministre a évoqué les dispositions du cahier des charges relatif aux licences d'exploitation des réseaux de troisième et quatrième génération, qui obligent les opérateurs à respecter les exigences minimales de couverture dans les zones de 2.000 habitants, soulignant que l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE) procède à l'envoi de mise en demeure aux opérateurs et les notifie de la nécessité de remédier aux lacunes, notamment celles liées au manque de couverture sur les routes principales et l'autoroute Est-Ouest.